

La Laurentie



La Société d'histoire et de généalogie
des Hautes-Laurentides

5\$

No 21

Automne 2017



De la Société Saint-Jean-Baptiste à
la Société nationale des Québécois

Encourageons nos commanditaires !

GIANT TIGER  **TIGRE GÉANT**
 your save on everything store votre magasin vos économies

MARTIN LACHAMBRE
 Propriétaire

Marché Madone Limitée
 414 rue Du Pont, Mont Laurier, Québec, J9L 2R7
 Tel./Tél. 819 440 3032 | Fax./Télé. 819 440 3039
 mgrstore024@gianttiger.com
 www.gianttiger.com • www.tigregéant.com

Established in 1961 - Établie en 1961

 Fromagerie P'tit Train Du Nord

Fromage frais du jour
 Fromages de spécialités
 Plateaux : fromages, terrines

624, boul. A. Paquette
 Mont-Laurier, Q.c.
 J9L 1L4
 www.fromagerieptittrainunord.com

Tél: (819) 623-2250
 1-866-816-4957
 Fax: (819) 623-3055

La Chaumière - DEPUIS 1967 -

 - Frites Maison - Smoked Meat -
 - Poutines - Burgers - Hot Dogs -
 - Club Sandwichs - Fish 'N' Chips -
 - Menu Santé - Menu Végé - Autres -

623-3432

353, boul. A. Paquette
 Mont-Laurier, Québec
 J9L 1K5

OUVERT
 Bar laitier en saison estivale!

QUEUES DE CASTOR
 PÂTISSERIES

 **LACASSE**
 TRAVAIL & PLEIN AIR

marc lacasse

521 de la madone
 mont-laurier, QC J9L 1S4
 819 623-2277
 888 646-1725
 @travailpleinair.com

Pain
 Pâtisserie
 Tartes
 Pizzas
 Brioches
 Croissants
 Pâtes maison
 Gâteaux et plus

 **Boulangerie**
 Rivière Rouge

Jonathan Blain : 819 278-5155
 Boulangerie : 819 275-3787
 1273, rue L'Assommoir Sud,
 Rivière-Rouge, J0T 1T0
 info@boulangerie-riviere-rouge.com

www.boulangerie-riviere-rouge.com
 Nouveau : 489, rue de la Madone, Mont-Laurier

CAMION **NADINE OSBORNE**
 Propriétaire
819.623.7177
 poste 240

 **FREIGHTLINER**

MONT-LAURIER

325, chemin du Golf
 Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0
 Sans frais : 1 888 450-7177
 Télécopieur : 819.623.3945
 nosborne@freightlinermontlaurier.com

www.freightlinermontlaurier.com

Buro PLUS **LIBRAIRIE JACLO**

500, rue de la Madone, Mont-Laurier QC J9L 1S5
 T. 819 623-5440 • F. 819 623-7262 • info@buroplusjaclo.com
 www.buroplus.ca

 **ASSURANCES Paquin**

Plus de 50 ans
 de confiance!

Pour une soumission d'assurance
819.623.1745

 **GLC**
 Audio Vidéo

 **XPLORNET**

 **millenium**

 **Bell**
 Détaillant
 autorisée

• Informatique • Cellulaires • Téléviseurs et DVD
 • Cinéma maison • Accessoires informatiques et logiciels
 • Antennes paraboliques • Location d'équipement

249, rue de la Madone, MONT-LAURIER J9L 1R3 **Bruno Lavoie**
 819 623-7414 • 819 623-1330 bruno@glcaudiovideo.ca

Voisin
 Dépanneur Lacelle

▶ 2560, ch. de la Lièvre sud, Mont-Laurier
819 499-3119

▶ 797, boul. A-Paquette, Mont-Laurier
819 623-1238

▶ 524, boul. St-François, Lac-des-Écorces
819 585-2119

▶ 409, rue Chasles, Mont-Laurier
819 623-1623

 **PETRO-CANADA**



Mot de la présidente

par Shirley Duffy, présidente de la SHGHL

Chers membres et amis,

La surprise était toujours de savoir qui serait choisi pour représenter saint Jean-Baptiste dans la parade. Un jeune garçon à la longue chevelure bouclée, souvent accompagné d'un mouton, représentait le patron des Canadiens français. Ces parades qui étaient organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste font partie de notre histoire et de nos légendes.

Notre patrimoine ne consiste pas seulement en des bâtiments, des documents ou des artefacts. Il a également été vécu. Nos organismes et les activités communautaires font partie de cette histoire. Cette édition de *La Laurentie* vous fera connaître la Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières qui a 65 ans de développement à nous raconter. Merci à chacune et chacun des collaborateurs pour leur contribution à sa publication.

Votre Société se porte bien et c'est grâce au travail des bénévoles, en coopération avec le conseil d'administration et les employés, notre archiviste, Benoît Bourbeau, et notre coordonnatrice, Véronique Paul. Nos activités de diffusion se multiplient et nos efforts sont récompensés. Les besoins pour des bénévoles sont grands et très variés alors n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de notre belle équipe, ne serait-ce que deux heures par mois. Vous allez sûrement vous amuser.

Si vous avez déjà été choisi comme petit saint Jean-Baptiste, laissez-nous le savoir !

Merci à vous les membres de continuer à nous encourager. C'est notre histoire à tous !



Mot du président

par Richard Gagnon, président de la SNQHR

C'est avec fierté que pour souligner les 65 ans de la Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières, nous vous offrons ces quelques pages d'histoire sur notre organisation. Fidèle à ses origines et à sa mission qui est de défendre et de promouvoir les intérêts des Québécoises et des Québécois, elle a toujours dû et su adapter ses actions et le niveau de ses interventions aux diverses époques et aux différentes circonstances.

Solidaire avec l'ensemble des Sociétés nationales ou Saint-Jean-Baptiste du Québec, elle a contribué de façon exemplaire à la naissance, à la protection et au développement de la plupart de nos symboles et attributs identitaires essentiels : notre fleurdelisé, notre fête nationale, notre langue française, nos valeurs d'entraide, notre façon particulière de voir le monde... donnant ainsi vie à une culture unique et originale.

Malgré le travail accompli, elle doit aujourd'hui et devra encore demain réussir à sensibiliser et à mobiliser les Québécoises et les Québécois des Hautes-Rivières afin de continuer à mener ici et dans l'ensemble du Québec, pour les présentes générations et celles qui viendront, les luttes nationales qui surviendront, assurant ainsi la pérennité de ce que nous avons construit et continuons de construire ensemble au fil du temps.

La Laurentie est publiée par La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides.

Coordonnées :

385, rue du Pont, C.P. 153, Mont-Laurier (Québec) J9L 3G9
Téléphone : 819-623-1900
Courriel : shghl@hotmail.ca
Site internet : www.genealogie.org/club/shrml/

 La Société d'histoire Hautes-Laurentides

Heures d'ouverture :

Du **mardi au vendredi** de 9h à 12h et de 13h à 17h
Le **mercredi** de 13h à 17h

Équipe de rédaction :

Benoit Bourbeau, Louis-Michel Noël, Véronique Paul

Collaboration spéciale :

Marie-Yvonne Brisebois, Denys Charbonneau, Christine Desormeaux, André Ducharme, Richard Gagnon, Rodrigue Lafrenière, Richard Lagrange, Michelle Le Quellec, Hugo Meilleur, Agathe Quévillon.

Correction : Rémi Prévost, Solange Nantel

Impression : Imprimerie L'Artographe

Nos responsables :

Archiviste : Benoît Bourbeau
Coordonnatrice : Véronique Paul
Histoire : Louis-Michel Noël
Généalogie : Diane Bilodeau et Daniel Pambrun

Cotisation annuelle :

La cotisation annuelle des membres (30\$) comprend l'abonnement à *La Laurentie*.

Les articles peuvent être reproduits avec mention de la source, sauf lorsque apparaît le signe ©. Les opinions émises dans les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et non la Société.

Toute personne intéressée à publier un article dans *La Laurentie* est invitée à contacter la SHGHL. La Société se réserve le droit de refuser un article ou d'en corriger le style et la grammaire ou de les écourter, mais n'y apportera pas de changement majeur, tant dans la forme que dans le contenu, sans avoir consulté l'auteur.

...

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1919-6830

Page couverture : Inauguration du siège social rue Vaudreuil à Mont-Laurier, 1962. Fonds P51 SNQ.

Sommaire

Mot de la présidente	3
Mot du président	3
Des nouvelles de votre Société	5
Dossier	
De la Société Saint-Jean-Baptiste à la Société nationale des Québécois	
De la fragile survivance... à un projet d'indépendance!	6
LA SSJB, une présence importante dans nos villes et villages.....	15
Le Prêt d'honneur : fleuron exceptionnel de son engagement.....	16
Du cercle des philanthropes au Service d'entraide-mortuaire	17
Et l'Ordre de Jacques-Cartier est né	19
La Saint-Jean-Baptiste devenue la fête nationale des Québécois	21
De Canadien français à Québécois.....	23
La force d'une région : trois exemples.....	26
Implication de la SNQHR sur le territoire de la MRC des Laurentides	29
Les présidents depuis 1952	30
L'expérience d'un ancien président.....	31
L'expérience d'un membre	33
Monique Lussier : un témoin	34
D'hier à aujourd'hui	35
Ascendance et généalogie de Liguori Lefebvre.....	36
Chronique de l'archiviste.....	38
Encourageons nos commanditaires	2 et 39



Des nouvelles de votre Société



Thématiques forestières à l'honneur

Mise en branle, au printemps dernier, des travaux pour réaliser l'exposition virtuelle *L'industrie forestière dans les Hautes-Laurentides*. Financé par la MRC d'Antoine-Labelle, ce projet a permis la numérisation de nombreuses photos anciennes de la SHGHL. L'exposition en ligne mettra en valeur les archives de la SHGHL à travers quatre thématiques issues du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle : les fermes forestières, la drave et les camps de bûcherons, les moulins à scie et le personnage de Jos Montferrand.

L'exposition sera lancée en janvier 2018 sous le thème *Forts de notre histoire : l'industrie forestière dans les Hautes-Laurentides*. C'est également la thématique retenue pour les activités de diffusion de la SHGHL en 2018 : une exposition estivale, le numéro 22 de la revue *La Laurentie* et le circuit annuel guidé en autobus. Restez à l'affût !

Dès janvier 2018

Retour des ateliers et formations pour vos recherches en généalogie !

Atelier d'initiation au logiciel GRAMPS

Ateliers thématiques

Atelier d'initiation à la généalogie (selon la demande)

Pour information : 819 623-1900



Goûter conférence

Le 11 octobre dernier, la SHGHL a reçu M. Benoît Thibeault qui a présenté la conférence « Le comté de Labelle, un rouage important de la guerre froide nucléaire dans la décennie 1960 » au Café de la Gare, à Mont-Laurier. M. Louis-Michel Noël, responsable de l'histoire à la SHGHL, a collaboré à la conférence en racontant quelques souvenirs de jeunesse du temps où il travaillait à la base militaire de La Macaza. Beau succès !



Activités estivales



Près de 300 participants se sont déplacés pour nos activités de l'été 2017, le circuit Marchons notre histoire et l'exposition *La Lièvre : une rivière à canot*. Mentionnons que la SHGHL a obtenu de la Ville de Mont-Laurier un financement et le circuit sera révisité et mis à jour en vue de la saison estivale 2018.



Lors du vernissage de l'exposition, l'auteure Francine Ouellette a fait une présentation sur le rôle du canot dans l'ouverture du territoire des Hautes-Laurentides.



De la fragile survivance... à un projet d'indépendance ! par Denys Charbonneau



Ludger Duvernay et ses compagnons^{1(p.14)}

1952 : Une heureuse naissance régionale

Le dimanche 11 décembre 1949, des citoyens de différentes paroisses des Laurentides se réunissent dans une salle du collège Sacré-Cœur de Sainte-Agathe-des-Monts. Pierre-André Lambert, président de la section de Mont-Rolland les a convoqués pour fonder la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) des Laurentides.

Le regroupement vise à assurer aux membres, en plus des services patriotiques, des avantages sociaux et économiques. Lors de cette rencontre, les délégués élisent l'exécutif suivant : Pierre-André Lambert, président, Jean-Paul Bélisle de Sainte-Agathe, vice-président, Jean-Paul Langlois également de Sainte-Agathe, secrétaire et Charles Meilleur de Saint-Jovite, trésorier.

Deux ans plus tard, les membres adoptent une résolution pour doter la SSJB des Laurentides d'un statut légal. L'union des Canadiens français, l'amour du pays et le développement de services d'entraide dans les domaines économique, culturel et social font partie des objectifs de la demande d'incorporation.

À Mont-Laurier, en 1950, la section locale a comme premiers dirigeants :

François Dufresne, propriétaire de Léo Laurin automobile, Louis Hébert, maître de poste et Huguette Lamarche, fille du premier chef de gare de Mont-Laurier; Gaston Dumoulin, comptable agréé est nommé vérificateur. Il le demeurera jusqu'en 1996.

Le 1^{er} avril 1952, la SSJB reçoit enfin son incorporation officielle. Les actions du nouvel organisme sont encore centrées davantage dans la partie sud du territoire. Initialement, sa juridiction recoupe les comtés de Gatineau, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Joliette, l'Assomption et Montcalm. Le premier secrétariat permanent est installé au Lac-Carré en 1953. À l'occasion de la première assemblée générale annuelle, Pierre Gosselin de Lac-Carré est élu président, Madame Lucien Labossière, également de Lac-Carré, est la première femme élue à l'exécutif et au conseil d'administration.

Lors de la tenue de la deuxième assemblée générale annuelle, le président mentionne que la scission faite dans les rangs de la Société par la formation du diocèse de Saint-Jérôme a enlevé d'un coup une partie considérable des effectifs. Si la Société est désorganisée pendant quelques mois, le nouvel exécutif relève le défi de lui redonner une place de choix sur l'échiquier régional. On organise une campagne de recrutement qui connaît beaucoup de succès. Aux sections locales de la première heure, Sainte-Agathe, Lac-Carré, Mont-Laurier, Messines, Ferme-Neuve, Saint-Jovite s'ajoutent Saint-Donat, Labelle, Val-Barrette, Kiamika, Val-David et Lac-du-Cerf. L'ensemble des autres municipalités s'y joindront au fil du temps. Par ailleurs, ce mouvement entraîne un certain déplacement vers le nord des activités de la Société.

« Des 981 membres répartis en 12 sections que nous étions au 30 septembre 1953, le grain de sénévé a poussé et est devenu un arbre fort et robuste comptant, au 30 septembre 1954, 2231 membres. C'est

donc dire une augmentation de 1350 nouveaux membres ». - Pierre Gosselin.

Le 13 décembre 1954, la SSJB des Laurentides tient sa première assemblée générale à Mont-Laurier. Parmi les délégués de la région, on retrouve Jean Gadbois, Jean-Marie Blais, Henri Dionne et Lionel Grenier de Mont-Laurier, Auguste Désormeaux et Pierre Martel de Lac-du-Cerf, Bernard Saint-Jean et Charles-Alfred Bock de Val-Barrette.

Pour assurer une meilleure cohésion des efforts, la Société entreprend, à partir de 1955, la publication, pour quelques années, de *L'Élan*, un journal mensuel interne distribué à chacun des membres.

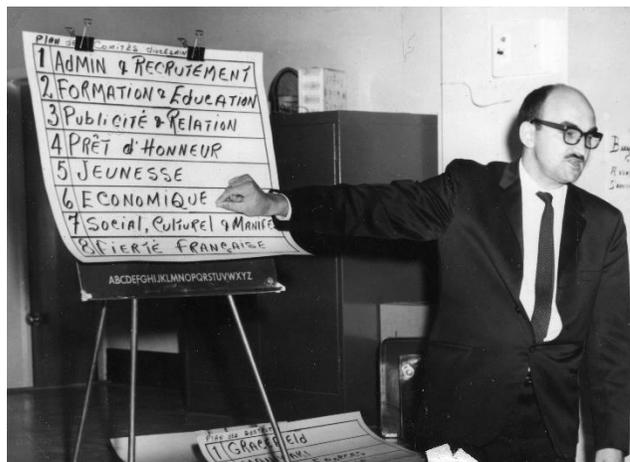
En 1958, suite à une résolution votée par les membres réunis en assemblée générale, le siège social déménage à Mont-Laurier. Ce déplacement au cœur du diocèse (Val-David à Gracefield), même s'il s'avère logique, génère une crise interne qui se traduit par une perte de membres dans le sud du territoire. Cette saignée est rapidement compensée par un recrutement intensif dans la partie nord.

Le premier siège social est installé dans l'ancien édifice du député fédéral Maurice Lalonde, rue de la Madone, où se trouve aujourd'hui l'édifice Félix-Leclerc et la Coopérative funéraire Brunet.

La SSJB des Laurentides : avant tout un lieu de référence pour ses membres

En plus de représenter un instrument de sensibilisation et de formation de ses membres, la Société se veut avant tout un lieu d'appartenance et de référence, un endroit de rencontre, d'entraide et de soutien de citoyens partageant un même idéal, une même volonté farouche de survivance et de défense résolue du patrimoine national. Par ses nombreux colloques, ses diverses campagnes et ses fréquentes prises de position, la Société se présente alors essentiellement comme le chien de garde de valeurs traditionnelles : la religion, la langue et l'histoire. Elle souligne, par divers prix, le mérite artistique et littéraire régional et commandite les défilés annuels du 24 juin sur l'ensemble de son territoire.

Elle s'engage dès le départ dans diverses activités financières en faveur de ses adhérents : Prêt d'honneur, Service d'entraide-mortuaire. Elle réalise et publie de nombreux mémoires et dossiers sur des sujets nationaux, linguistiques et constitutionnels.



Me Maurice Crépeau, président diocésain de la SSJB du diocèse de Mont-Laurier lors d'une rencontre du secteur numéro 6 au collège de l'Annonciation. Source : *L'Élan*, juin 1966.



Funérailles du député provincial Pierre Bohémier, mars 1959. Source : P28 Fonds Studio Florian Boudreault.

Une symbiose naturelle dans l'air du temps : la présence constante et l'étroite collaboration du clergé

Comme dans tous les aspects de la vie quotidienne de l'époque, l'omniprésence de l'église se manifeste au sein même de la Société et accompagne toutes les interventions. Elle se manifeste notamment par

l'assistance constante d'un aumônier aux réunions régulières et par de multiples directives ou sollicitations de l'évêque diocésain.



Mgr André Ouellette

Cette imbrication, jugée naturelle à l'époque, mais quelque peu curieuse, voire déplacée aux yeux d'un observateur d'aujourd'hui, incite, par exemple, le conseil d'administration à étudier, à la demande de Mgr Ouellette, la possibilité de fonder des comités de moralité dans quelques paroisses du diocèse. Pour illustrer cette inquiétude typique de l'époque, il

suffit de rappeler qu'à Labelle, en 1960, le conseil municipal appose des affiches indiquant qu'il est interdit, par règlement, de porter des costumes de bain (maillots), des shorts et tout autre costume indécent sur la rue et sur les plages publiques. Le conseil d'administration ne donna pas de suite à cette demande épiscopale.



Entête du journal mensuel interne *L'Élan*

« La nationalisation de l'électricité, le transfert du siège social à Mont-Laurier et la création de *L'Élan* ont été des événements importants. Nous avons créé des sections dans toutes les paroisses. La Société, en plus d'organiser les fêtes de la Saint-Jean, s'occupait, à l'automne, des campagnes du Prêt d'honneur, au printemps, des concours de langue et de la Fraternité française qui aidait les municipalités hors-Québec » - Guy Lefebvre, directeur à la permanence.

Au cours de cette première décennie et au début de la suivante, la SSJB assumait également le secrétariat, la coordination régionale et le fonctionnement de l'Ordre de Jacques Cartier («La Patente»), organisation secrète mise sur pied afin d'influencer les politiques dans le sens des intérêts des Canadiens français.

Une révolution pas toujours tranquille

Cette deuxième décennie s'ouvre avec une Société solidement implantée sur le territoire et particulièrement représentative des intérêts des populations locales. Même si le problème du recrutement demeure toujours une priorité, la plus grande stabilité de l'organisme l'amène à œuvrer avec plus d'ardeur à ses divers mandats de défense de ses membres, tant au plan politique, culturel et social qu'économique.

Les transformations sociales majeures découlant de la révolution tranquille forcent la Société à un profond questionnement de sa démarche et à affirmer, avec plus de clarté et d'intensité, ses constats et les revendications logiques qui en découlent.

Par un mouvement d'influence réciproque, on peut affirmer que par sa défense courageuse de notre identité nationale et de nos différences, la Société a contribué à l'émergence des changements sociaux que représente la révolution tranquille. Ayant appuyé la nationalisation de l'électricité (Hydro-Québec), elle réclame alors l'intégration des installations privées de Mont-Laurier et de Ferme-Neuve. Ce sera fait en 1967.

Au cours de cette décennie, la Société accorde non seulement son appui à la création d'un poste de radio à Mont-Laurier, mais suscite également la formation d'un service de presse dans les municipalités desservies pour alimenter, avec diligence et régularité, en nouvelles locales et régionales. Elle sent alors le besoin d'assurer



Source : P26 Fonds Journal *L'Écho de la Lièvre*.

une information adéquate à l'ensemble de la population de son territoire. Ne dit-on pas ... un citoyen informé est libre de ses choix !

Le 15 juillet 1960, la Société Saint-Jean-Baptiste obtient de nouvelles lettres patentes sous le nom de SSJB du diocèse de Mont-Laurier.

Le 16 septembre 1962 est inauguré un édifice qui abritera jusqu'en 1989 le secrétariat situé au 725 rue Vaudreuil, en face de la gare. L'architecte André Simon en a dessiné les plans et devis et la construction est confiée aux Entreprises Duquette de Mont-Laurier. On assiste également à la fondation d'un Comité féminin et à la naissance des Associations Parents-Maîtres (APM). Au mois de mai, Madame Cécile Reid-Brisebois, présidente du comité diocésain des APM, participe au congrès diocésain des éducateurs qui se tient à Saint-Jovite.

Le gouvernement installe la maison du Québec à Paris, geste qui est salué par toutes les SSJB du Québec. Cette même année, plus de 250 personnes participent à l'assemblée générale annuelle. Parmi les vœux adoptés au congrès, on en retrouve un concernant la vente des « boissons enivrantes, le dimanche, à la Régie des alcools », tandis qu'un autre préconise l'uniformisation des salaires des instituteurs et institutrices et un dernier, la censure des films à la télévision.

Au cours des années 60, la réforme scolaire est au centre de l'actualité. Perçue comme un outil indispensable de changement social et de promotion nationale, l'éducation devient une affaire d'état. Le gouvernement met sur pied la Commission d'enquête Parent sur l'enseignement. De 1961 à 1963, les commissaires reçoivent 300 mémoires et les premières recommandations déposées en 1963 proposent la création du Ministère de l'éducation et du Conseil supérieur de l'éducation. Une des priorités du nouveau ministère qui rejoint celles de la SSJB est d'assurer à tous les jeunes l'accès à l'école secondaire. La réforme de l'éducation sera au cœur d'un bouleversement socioculturel majeur et va devenir, pour un certain temps, l'enjeu principal d'un débat douloureux entre

l'État et l'Église. Après une longue bataille, le gouvernement Lesage impose finalement son projet de loi 60, créant le Ministère de l'éducation. Les évêques cèdent non sans obtenir que le système d'éducation québécois demeure confessionnel... et il le demeurera jusqu'en 2000.

Une grève éclate à la Bellerive Veneer Plywood à Mont-Laurier. Cet arrêt de travail bouleverse la vie de toute la population du nord du diocèse et affecte l'économie régionale. La Société s'implique dans une lutte ouvrière (fait nouveau) en organisant, pour les grévistes, des cours sur l'assainissement des dépenses familiales. Elle adresse un télégramme au ministre du travail lui demandant de hâter le début des négociations.



Les travailleurs de la Bellerive paradent à Mont-Laurier.

« Notre marche vers l'avenir et la libération économique et politique en dérangeront probablement plusieurs. Mais notre Société nationale est la seule qui reçoit, dans ses rangs, tous les Canadiens français, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, professionnels ou ouvriers. Elle doit continuer à sensibiliser les nôtres à tous les problèmes qui les concernent. Les millions de Canadiens français d'aujourd'hui sont peut-être moins en sécurité que les 60 000 qui ont survécu à la conquête » - Benoît Chabot, Fédération des SSJB du Québec.

L'intégration des femmes dans la structure de la Société amène de nouveaux questionnements. Alors que la décennie précédente s'est terminée avec la fondation, en 1962, d'un comité spécifiquement

féminin, le congrès de 1963 tenu à Maniwaki permet à Rose Burelle-Crépeau de souligner certaines réalisations du comité : concours de langue parlée, collaboration à la rédaction de *L'Élan*, campagne de promotion de la chansonnette française, etc. Parmi les activités à venir, elles veulent organiser un concours d'étiquettes de produits québécois. Toutefois, on sent désormais la volonté d'une plus grande représentation des femmes au sein de l'ensemble des activités de la Société.

« Un congrès de la SSJB ne serait pas complet si on n'y entendait pas la voix de l'élément féminin au cours des délibérations. Je



Madeleine Robidoux

voudrais simplement souligner le fait que nous avons discuté, à plusieurs reprises au cours de l'année, du bien-fondé du comité féminin. Il n'est pas question, évidemment, d'éliminer les dames de l'organisation de la SSJB. Les malins diraient que la Société signerait sa condamnation à mort! Au contraire, les dames se sont demandé si elles ne seraient pas plus utiles en participant à toute la vie et à toutes les activités de notre Société nationale plutôt que de se réfugier dans un comité exclusivement féminin. Même si la direction de la SSJB laisse à ce comité toutes les libertés d'action, les dames ont l'impression de n'être membres qu'à moitié. » - Madeleine Robidoux de l'Annonciation.

Au cours de l'assemblée générale de 1965, on décide de dissoudre le comité féminin diocésain et de rayer, dans les règlements, tous les articles le concernant. Les femmes jugent plus opportun d'œuvrer en étroite collaboration avec les hommes au sein des mêmes comités.

« C'est à un tel changement de mentalité qu'il faut attribuer l'adoption, en 1964, de la Loi 16 qui vise à

réconcilier le statut juridique des femmes avec la réalité qu'elles vivent depuis longtemps déjà ; ainsi, le Code civil persistait à nier à la femme mariée plusieurs droits reconnus à l'homme et à faire d'elles, à toutes fins utiles, des mineures ou des irresponsables, perpétuellement et entièrement soumises à l'autorité de leurs maris » - Linteau-Durocher, Robert, Picard.

La SSJB forme un comité de critique afin d'améliorer son journal de liaison *L'Élan*.

« La Société autorise un article sur le séparatisme. Elle ne peut rejeter ce mouvement parce qu'il est canadien-français, mais ne peut non plus l'appuyer parce que c'est un mouvement politique » - Extrait de procès-verbal.

Au congrès de 1966, on décide de cesser la publication de *L'Élan*. Les difficultés financières ont eu raison de ce bulletin de liaison que les dirigeants qualifiaient de «vitamines nécessaires à l'épanouissement de la Société nationale».

En 1968, la SSJB accorde son appui au Front commun du Québec français qui s'oppose à l'adoption du projet de loi 63 qui accorde le libre choix aux parents quant à la langue d'enseignement. Des manifestations secouent le Québec. Le 4 novembre 1969, le Bill 63 est adopté, malgré l'opposition populaire. Les



Gaétan Ste-Marie, président de 1969 à 1973.

groupes favorables à cette loi représentent les milieux financiers économiques et industriels de l'establishment anglo-saxon ainsi que les deux partis politiques officiels, l'Union nationale au pouvoir et le Parti libéral du Québec. Les groupes opposés représentent l'ensemble de la population francophone. La position de notre Société est claire : le français est la langue officielle du Québec, elle doit devenir la langue de l'administration publique, du travail, des affaires, de l'enseignement et des tribunaux.

Durant cette décennie, des recruteurs sont à l'œuvre dans chaque paroisse et offrent le service d'entraide-mortuaire à la population. À Mont-Laurier, Liguori Lefebvre, barbier de son métier, a pour ainsi dire ouvert une succursale de la SSJB dans son salon de coiffure. « Il ne perd jamais une occasion de parler de la SSJB et rares sont les journées au cours desquelles il n'en parle pas. Sur les 1 400 membres de la section locale, il en a recruté la moitié. Il a aussi fait du porte-à-porte pour faire connaître les œuvres de notre Société nationale » - Fernand Simard.

Au congrès de 1969, Yvon Charbonneau de Mont-Laurier, futur président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) en 1970, propose que la SSJB se prononce en faveur du désarmement nucléaire. Il est également décidé « de ne prendre aucune part à la manifestation Opération Saint-Jean-Baptiste qui doit avoir lieu à La Macaza le 24 juin suivant » - Extrait de procès-verbal.

Autour de 1970, un important réalignement des forces politiques se traduit principalement par la disparition de l'Union nationale, la naissance et la montée du Parti Québécois. L'assemblée générale de cette même année traite du Québec français. Dans son discours, le président Gaétan Ste-Marie parle du tournant décisif de la Société et rappelle que quatorze régions sur dix-sept ont voté pour la souveraineté à travers le Québec.

« Le groupe progressiste du mouvement qui avait patienté pendant de longues années ne pouvait plus supporter le statu quo et l'époque de l'humble soumission pour plaire à tous et ne choquer personne. Le groupe progressiste avait compris depuis longtemps qu'il n'y a de plein épanouissement que dans la souveraineté » - Gaétan Ste-Marie.

« Bien avant la Loi 101, la Loi 63 a provoqué des protestations partout au Québec. Dans la région, fut organisée une manifestation sur la route 117 qui aboutit à un *sit-in* devant les bureaux du député Fernand Lafontaine. Une assemblée publique eut lieu au théâtre Laurier, plein à craquer, au cours de laquelle Philippe Hallé, entre autres, y alla d'un discours bien senti. Je me trouvais pris entre deux feux. En tant que

président de la SSJB, j'encourageais les manifestations, mais comme directeur des étudiants, j'étais obligé de les décourager à y participer » - Gaétan Ste-Marie.

Le mouton canadien-français se change tranquillement en loup

Trois événements ont marqué cette décennie et influencé l'avenir du Québec : l'élection du Parti Québécois, le référendum de 1980 et l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101) qui a été un moment déterminant de notre histoire contemporaine.

Au sortir de la révolution tranquille, les québécois ne pouvaient que revendiquer la plénitude des pouvoirs politiques. Au congrès national de 1972, Jacques-Yvan Morin, président des Sociétés nationales du Québec, entretient les militantes et militants d'indépendance. On est à l'heure des choix. Au début de cette décennie, la Société prend résolument le parti des travailleurs et des entreprises. Les industries florissantes ne sont pas légion sur le territoire et les problèmes de la Sogefor font couler beaucoup d'encre et de salive.

« Au congrès de 1972, une résolution mandate le directeur général afin de mettre en place les bases d'un organisme de développement économique. En novembre, seize municipalités se regroupent pour former l'Association touristique des municipalités de la région de Mont-Laurier. En 1974, le mandat est élargi pour englober les services municipaux et la culture. L'Association change de nom pour celui de Conférence des municipalités de la région de Mont-Laurier. Le 26 mars 1975, treize des seize municipalités appuient financièrement la mise en place d'une Commission économique. Le 1^{er} juillet, c'est le début officiel des opérations de la Commission. Laurier Lanthier est engagé comme premier commissaire industriel » - Historique de la Corporation, Laurier Lanthier.

En 1973, en atelier, on discute de forêt, de tourisme, de la SSJB et de politique, de son implication sociale, culturelle, économique. Les membres veulent rajeunir l'image de leur Société et rejoindre une clientèle plus vaste et plus jeune. Lors de l'assemblée générale de 1975, les délégués adoptent, à l'unanimité, le changement de nom de la SSJB du diocèse de Mont-

Laurier en Société nationale des Québécois des Hautes-Rivières (SNQHR). Il s'agit d'un moment important et les dirigeants préparent plusieurs activités pour le souligner, dont un dossier sur l'histoire et les objectifs à court et à moyen terme de la Société.

Suite à la démission de Gaétan Ste-Marie, Jean-Paul Poulin de Mont-Laurier accède à la présidence. On retrouve également au conseil d'administration, en provenance de la région de Mont-Laurier, Marie-Paule Quevillon, Laurier Alarie et Jean-Luc Dumoulin.

La campagne électorale de 1976 se met en branle... un vent de changement en profondeur se lève dans l'opinion publique québécoise. Un souffle de liberté après toutes ces années de débats et de réflexion sur notre situation et notre avenir collectif. La SNQ appuie publiquement certaines idées du Parti Québécois et profite de l'occasion pour mettre de l'avant les options qu'elle défend.

Le 15 novembre 1976, pour la première fois, un parti prônant la souveraineté accède au pouvoir, ce qui provoque un choc à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec. Jacques Léonard devient le représentant du comté de Labelle. Le nouveau Premier ministre du Québec, René Lévesque, lui confie le Ministère d'état à l'aménagement.



M. Jacques Léonard, député de Labelle à l'Assemblée nationale à compter de 1976.

« La souveraineté du Québec a trouvé un terreau fertile chez certains membres de la SSJB. Plusieurs ont adhéré à cette idée sous la pression du RIN ou du PQ. Dans les

années 70, il était clair que la souveraineté se ferait par un parti politique. Socialement, la SNQ a appuyé plusieurs initiatives et collaboré à de nombreux débats. Le Prêt d'honneur fait partie du bouillonnement qui a suivi la révolution tranquille. Cet engagement a permis à bon nombre d'étudiants de poursuivre leurs études universitaires et inspiré le système de prêts et bourses du gouvernement québécois » - Jacques Léonard.

Après un long débat en commission parlementaire, le 25 août 1977, la Charte de la langue française (Loi 101) est officiellement adoptée, assurant enfin, de façon claire, la primauté du français dans tous les secteurs, y compris l'intégration des immigrants, les milieux de travail et l'affichage. En guise de reconnaissance pour les dizaines d'années de lutte consacrées par les Sociétés nationales à la promotion et à la défense de notre langue nationale, des représentantes et représentants ont été invités par le gouvernement québécois à être présents dans les tribunes réservées au public, lors de cet événement historique. Notre Société était représentée par son directeur général et ce, au nom des centaines de militantes et de militants qui, dès la naissance de notre organisation et sans relâche, au cours des années, ont défendu avec acharnement la langue française qui constitue la base même de notre différence culturelle en Amérique.

Le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec, un important rendez-vous

Ayant, lors de l'assemblée générale de 1974, adopté à l'unanimité une résolution appuyant le projet de souveraineté du Québec comme seul moyen d'arriver à un épanouissement complet, la Société s'engage résolument derrière l'option du OUI lors du référendum du 20 mai 1980.

La Société croit fermement que la souveraineté est un moyen et le référendum une étape dans la recherche d'identité naturelle propre au Québec. Cette recherche étant un droit et même un devoir collectif, la Société souhaite jouer deux rôles : celui d'animateur régional de réflexion et d'information et celui de groupe de pression souverainiste.

Le thème de l'assemblée générale, en 1979, est «Prends ton pays en main». Le 16 avril 1980, lors de son assemblée annuelle, le conférencier-invité, Gaston Miron, parle du pays à venir. Le 5 mai, la SNQ réitère publiquement sa position référendaire et invite la population à voter OUI. Le 20 mai 1980, c'est la fin d'une décennie et le ralentissement de la marche historique du Québec.

« Lors de la consultation où plus de 85% des québécois expriment leur choix : l'option péquiste recueille 40,4% de OUI contre 59,6% de NON. Si les anglophones et les allophones votent massivement contre le projet de souveraineté-association, les francophones se divisent en deux blocs presque égaux, avec une très mince majorité en faveur du NON » – Extrait de procès-verbal.

L'échec référendaire a laissé des cicatrices, mais la SNQ reprend le flambeau et travaille à rebâtir l'espoir collectif d'un pays québécois.

En mai 1992, le président Richard Gagnon souligne le 40^e anniversaire devant plus de 250 personnes réunies au sous-sol de l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie à Mont-Laurier. Il déclare alors : « Cette incorporation légale nous a permis d'élargir le champ d'action de la SNQ dans les domaines social, économique, politique et de l'éducation. S'il est une priorité pour notre Société nationale, c'est la tenue d'un prochain référendum sur la souveraineté ».



M. Richard Gagnon lors du 40^e.

L'économie et l'aide aux travailleurs occupent encore une place importante dans les nombreuses activités de la Société. Manifestation contre la gestion de la forêt

régionale par le gouvernement québécois, comité de relance pour la réouverture de l'usine Norbord-Sogefor de Lac-des-Îles, relance de la Laiterie Bélanger, etc., sont des dossiers dans lesquels la Société s'implique humainement et financièrement.



Source : Journal Nord-Hebdo, septembre 1972.

La Société définit sa politique environnementale : «Que la Société favorise la transformation, dans la région, des matières premières ainsi récupérées afin de créer des emplois. Dans son sens familier, l'écologie signifie la défense du milieu naturel et la protection de l'environnement. La SNQ des Hautes-Rivières doit se doter d'une politique basée sur la science écologique tout en déterminant les activités qu'elle devra déployer pour protéger nos zones urbaines, rurales, fauniques, forestières et halieutiques».

En 1991, la SNQ adhère officiellement au Comité du NON, lors de la campagne référendaire sur les propositions contenues dans l'entente fédérale-provinciale de Charlottetown. L'entente est rejetée par une majorité qui la considère trop généreuse envers le Québec. Le NON l'emporte dans cinq provinces de même qu'au Québec, mais pour des raisons opposées: au Québec, la population juge l'entente comme loin de satisfaire ses attentes.

En 1995, dans le cadre de la campagne préférendaire, la Société appuie le projet commun de souveraineté élaboré par le Bloc Québécois, le Parti Québécois et l'Association démocratique du Québec. La SNQ participe alors activement à la campagne

référendaire pour la souveraineté du Québec en mobilisant les syndicats, groupes populaires, étudiants, associations, etc. « Nos efforts furent couronnés de succès puisque la majorité des OUI l'emporta facilement sur les NON. 64,4% des citoyens des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle votèrent en faveur de la souveraineté du Québec. Dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, les appuis au OUI atteignirent 42,2% et quatre municipalités donnèrent une majorité à la souveraineté » – Extrait de procès-verbal.

Le scrutin se déroule le 30 octobre 1995. Le taux de participation est de 93,25%, ce qui est un record au Québec. Avec 2 308 360 votes pour le OUI et 2 362 648 pour le NON, une différence de seulement 54 288 voix, le projet de souveraineté est rejeté. Soixante-et-un pour cent des francophones ont alors voté pour le OUI. « Pour la question fondamentale qu'on voulait régler, l'émancipation politique du Québec, ça reste encore à faire, mais j'ai l'impression que ça n'est plus qu'une question de temps; un jour ou l'autre, ça va se faire » – René Levesque.

La SSJB des Laurentides, devenue SSJB du diocèse de Mont-Laurier, puis SNQ des Hautes-Rivières, poursuit encore l'œuvre de Ludger Duvernay qui a légué au peuple québécois un patron, une fête et un mouvement national. La Société continue son travail pour que le peuple québécois possède enfin son pays et s'assure de la maîtrise de ses décisions collectives.

Le présent texte et certains passages sont tirés de la monographie réalisée par Marie-Yvonne Brisebois suite à un mandat qui lui fut confié à l'occasion du 40^e anniversaire de la Société.

¹ La majorité des photos ou documents d'archives présentés dans cette édition proviennent du fonds **P51 Fonds Société nationale des Québécois** que détient la SHGHL. Par souci d'alléger la mise en page, seuls les documents ou photos ne faisant pas partie de ce fonds seront identifiés dans leur légende respective.



Lors de l'inauguration de l'édifice Ludger-Duvernay, rue de la Madone, où sont situés les locaux actuels de la Société.

Historique de la dénomination

- 1952 Société Saint-Jean-Baptiste des Laurentides
SSJB des Laurentides
- 1960 Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Mont-Laurier
SSJB du diocèse de Mont-Laurier
- 1975 Société nationale des québécois des Hautes-Rivières
SNQ des Hautes-Rivières
- 1991 Ajout de 'Québécoises' : Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières
SNQ des Hautes-Rivières



La SSJB, une présence importante dans nos villes et villages - par Marie-Yvonne Brisebois

La Société Saint-Jean-Baptiste et par la suite la Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières ont été au fil des années bien présentes sur le territoire des trois vallées, du Lièvre, de la Rouge et de la Gatineau. Dans les secteurs communautaire, culturel, politique, économique ou environnemental, la Société s'est fait un devoir de participer à la vie de ces communautés.



Le nouveau conseil SSJB de Notre-Dame-du-Laus : 1^{re} rangée : M. Laurier Sarrazin, président; Mme Marie-Paule Allaire et Mme Léopold Bastien. 2^e rangée : M. Laurent St-Louis, secrétaire; M. Richard Bonicalzi; M. Léopold Bastien et M. Alfred Bastien. Source : *L'Élan*, janvier 1964.

La Société fut présente pour aider les jeunes à poursuivre leurs études et favoriser leur implication dans leur communauté par le Prêt d'honneur ou le Cercle des philanthropes qui offrait un service d'entraide au décès. Elle a supporté l'établissement de maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale à Mont-Laurier et de dépannage pour les femmes en difficulté à Sainte-Agathe-des-Monts et de plusieurs maisons de jeunes. Elle supporte financièrement la mise sur pied d'une coopérative funéraire régionale et de la coopérative de récupération de la Lièvre. La Société a travaillé à l'établissement des ZEC avec différents intervenants.

La SNQHR a appuyé la création d'un Centre culturel à Mont-Laurier, la rétrocession des gares aux municipalités, la préservation et la restauration du Château Logue en centre communautaire et culturel à Maniwaki, la conservation du pont couvert à Val Barrette, la reconnaissance des familles pionnières lors du 75^e anniversaire de Val-Barrette et du centenaire de Mont-Laurier. Les bourses Félix Leclerc sont remises à

des étudiants du secondaire, du collégial et de la formation professionnelle qui valorisent la langue française.

De nombreuses usines ou entreprises ont reçu l'aide financière ou l'appui de la SNQ à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Mont-Laurier, Lac Saguay, Mont-Tremblant, La Minerve, Nomingue. Que ce soit par la mise sur pied d'une laiterie regroupant les producteurs des trois vallées, la reconnaissance des MRC d'Antoine-Labelle et Gatineau comme MRC ressources, la SNQ participe à la vie économique sur le territoire et se montre préoccupée par la situation de l'industrie forestière. Suite à l'étude de la firme METREQ, elle participera à un colloque à Maniwaki et tentera de convaincre le ministère des Terres et Forêts de l'impact positif qu'aurait la rétrocession des concessions forestières.

Voilà quelques exemples de la présence de la SSJB – SNQHR au cœur de la vie des Laurentides et de l'Outaouais.



Les trois membres élus du secteur numéro 3 : À l'avant, de gauche à droite M. Lucien Nantel de Kiamika (comité économie), Mme Téléphore Portelance (comité Prêt d'honneur) et M. Bernard Deschambault de Val-Barrette (comité de l'administration et du recrutement); à l'arrière Me Maurice Crépeau, président diocésien et M. Armand Lafontaine, directeur. Source : *L'Élan*, juin 1966.



Le Prêt d'honneur : fleuron exceptionnel de son engagement – par Denys Charbonneau

Dès le début de son existence, la Société comprenant le rôle éducatif qu'elle doit jouer, accorde quatre bourses d'études à des étudiants de 10^e année : deux à la section de Sainte-Agathe et deux à celle de Mont-Laurier. Ce geste sera le prélude à la fondation du Prêt d'honneur. « Afin de promouvoir l'accès aux études supérieures qui seules peuvent former les chefs dont la société a besoin » - Extrait de procès-verbal

Au cours des années 50, la population, essentiellement rurale, de l'ensemble du territoire couvert par la Société déplore la persistance d'un fort mouvement d'exode rural qui provoque une véritable saignée des forces vives de ses communautés locales.

De plus, et ce qui contribue à cette dévitalisation, une proportion importante de la jeunesse qui demeure sur les lieux se voit trop souvent forcée d'abandonner les études, faute de moyens financiers. Pour répondre à ce besoin jugé vital par ses dirigeants, la Société, à l'instar des autres Sociétés du Québec, organise annuellement une campagne de sollicitation auprès de ses membres, des hommes d'affaires et des professionnels; des quêtes de porte en porte ainsi que sur les perrons des églises s'organisent pour constituer un fonds qui a servi à mettre sur pied une activité de prêts pour fins d'études. Cette heureuse initiative devient rapidement l'un des plus beaux fleurons de son engagement.



« Les personnes qui donnaient de 1,00 à 5,00 \$ étaient reconnues comme membres; celles qui donnaient de 5,00 à 10,00 \$: officiers, de 10,00 à 25,00 \$: commandeurs et 25,00 \$ et plus : bienfaiteurs. La première campagne de financement rapporta un total de 3 791,00 \$ » - Extrait de procès-verbal.

La pertinence et la valeur d'une telle mesure influencent fortement l'appareil gouvernemental québécois qui, dès la décennie suivante, en confirme l'indispensable nécessité en instituant un régime national de prêts et bourses encore en vigueur actuellement. Par son effet d'entraînement et son

apport indéniable au bien-être de nombreux citoyens de nos collectivités, ce prestigieux fleuron du mouvement représente une de ses plus belles contributions au développement du pays en devenir.

Au plan national, l'astrophysicien de renommée mondiale, Hubert Reeves, André Caillé, ex-PDG d'Hydro-Québec et plus localement, Jacques Léonard, ex-député et ministre, ont bénéficié de l'aide du Prêt d'honneur lors de la poursuite de leurs études supérieures, confirmant la pertinence d'une telle initiative.

Autre temps... Autres mœurs !

« Pour les étudiantes majeures, le comité des prêts pourra exiger le cautionnement d'une personne désignée par lui-même. Pour les étudiantes mariées, le cautionnement du conjoint sera exigible » - Extrait de procès-verbal.

Comité d'attribution

À chaque année, le conseil d'administration met sur pied un comité chargé d'évaluer les demandes de prêts et de répartir, le plus équitablement possible, parmi



Laurier Lanthier, Paul-André Cloutier, Armand Lafontaine, Gaétan Sainte-Marie, André Rouleau, Gilles Taillon, Hervé Cayen.

les bénéficiaires, l'argent disponible. Ce comité est composé de dirigeantes et dirigeants de la Société, de personnalités régionales et du clergé ainsi que de représentants du monde de l'éducation et d'au moins une étudiante ou un étudiant.



Du Cercle des philanthropes au Service d'entraide-mortuaire - par Denys Charbonneau

Dès sa fondation en avril 1952, la Société s'est dotée d'une caisse d'entraide mortuaire sous l'appellation de Caisse de condoléances qui devint, par la suite, le Cercle des philanthropes et finalement, quelques années plus tard, le Service d'entraide-mortuaire.



L'abbé Louis Forget, Gérard Mercier, Roger Lafontaine, Maurice Boivin et Yves Lamarche.

Les dirigeants constataient que les familles de la région devaient, malheureusement trop souvent, s'endetter lors du décès d'un des leurs car elles n'avaient pas l'argent nécessaire leur permettant d'assumer les frais funéraires.

Aux héritiers moraux désignés, la SSJB remet le don règlementaire de 1 000 \$ réparti comme suit : 995 \$ en argent et 5 \$ pour faire chanter une messe pour le repos de l'âme du membre décédé. Autre temps... autres mœurs.

Au cours de sa première décennie, de 1952 à 1962, la Société a ainsi distribué 128 000 \$ aux familles éprouvées par un deuil. À compter de 1977, grâce à la création, par cinq Sociétés régionales (Amiante, Saguenay-Lac-St-Jean, Est-du-Québec, Outaouais et Hautes-Rivières) et l'ajout de deux autres quelques années plus tard (St-Hyacinthe et St-Césaire), d'une société de secours mutuels, c'est plus de deux millions de dollars qui ont été versés aux familles de chez nous.

Afin de garantir la pérennité de ce service, en 1989, le portefeuille d'assurances de la Québécoise est vendu à

Promutuel-vie qui, à son tour, en 1994 le cède à l'Union-Vie, société québécoise d'assurances dont le siège social est établi à Drummondville et qui en assure encore aujourd'hui le service.

D'hier à aujourd'hui

En 1957 (après seulement cinq années), on compte déjà plus de 5 000 membres assurés. Au cours des années 70, on en dénombre plus de 12 000. Au tournant des années 80, s'amorce un ralentissement significatif des nouvelles adhésions... le produit atteint sa maturité et décline. Toutefois, encore aujourd'hui, c'est plus de 3 000 membres qui bénéficient toujours de ce service économique.

Un peu d'histoire...

Du début en 1952 et pour une quinzaine d'années, en plus du versement de la réclamation (qui souvent est remise aux bénéficiaires directement au salon funéraire, les responsables locaux de la SSJB rendent hommage au membre décédé en déployant un drapeau du Québec et en y déposant, pour la durée de l'exposition, une gerbe de fleurs (en plastique) ainsi qu'une couronne en bois !

« Pour donner un cachet particulier à la carte mortuaire que la Société déposait sur la tombe d'un disparu, l'exécutif a cru se rendre au désir intime de chacun en faisant sculpter, dans le chêne, une magnifique couronne découpant un paysage d'automne » - Extrait de procès-verbal.

Ce service économique connaît rapidement un énorme succès et contribue, de façon majeure, au développement de l'organisation. La cotisation établie est volontairement minime... à la portée de toutes les bourses, ce qui n'est pas le cas des primes exigées par les compagnies d'assurance-vie qui, souvent, sont peu

intéressées ou incapables financièrement d'offrir des petites protections aux gens à revenus modestes.

Dieu et la patrie...

De plus, au cours des années 50 et au début des années 60, la participation active du clergé contribue également au succès des campagnes de recrutement.

« Depuis la fondation de cet organisme, à chaque prône du dimanche, les curés ont invité leurs paroissiens à adhérer à cette mutuelle de frais funéraires regroupant maintenant 10 000 membres » - Extrait de procès-verbal.

Fonctionnement administratif... original

Au début du Service d'entraide-mortuaire, la Société regroupait ses membres assurés par lots de mille cinq cents adhérents. Au moment du décès d'un membre du groupe A par exemple, tous les membres de ce groupe recevaient alors, par la poste, un avis de cotisation de un (1) dollar afin de permettre à la Société de verser le mille dollars (1 000 \$) de don qu'elle s'était engagée à verser aux héritiers moraux.

L'excédent des cotisations perçues servait alors à constituer une réserve afin d'assurer à l'organisation de toujours être en mesure de rencontrer son obligation.

Afin de réduire, pour les membres et pour la Société, les frais de poste et d'opération, on invitait les membres à verser un montant supérieur au dollar requis. Ces excédents leur étaient alors crédités pour des décès à venir. À ce dollar au décès, s'ajoutait annuellement un deux dollars (2,00 \$) pour la carte de membre.

Au milieu des années 60, le Service d'assurances du Québec, afin d'assurer la pérennité de ce service économique aux membres des Sociétés nationales a obligé celles-ci à introduire dans son produit, certaines notions actuarielles en particulier afin de tenir compte, dorénavant, de l'âge, du sexe et de la condition de santé de ses futurs adhérents car la cotisation exigée

était la même pour tous, même si on en convient aisément, le risque n'était pas égal pour tout le monde!

Les Sociétés ont également dû, alors, se tourner vers des compagnies d'assurance-vie et leur confier un contrat de réassurance de leur Service d'entraide-mortuaire. Malheureusement, les 20 Sociétés nationales du Québec ont été incapables de réaliser une démarche commune... les divergences régionales ont fait en sorte que certaines ont alors jeté leur dévolu

sur *La Sauvegarde Cie d'assurances* et d'autres, dont la nôtre, confiaient plutôt le mandat à *L'économie mutuelle d'assurances* qui appartenait à ce moment-là à la SSJB de Montréal.

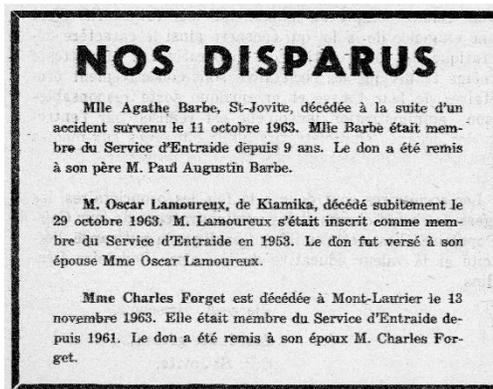
Domage, car c'est plus de trois cent mille Québécoises et Québécois qui bénéficiaient alors de ce service... quelle force économique au service du

Québec cela serait devenu !

Du un dollar (1,00 \$) au décès uniforme du Cerce des philanthropes au Service d'entraide-mortuaire du début, les primes dorénavant exigées, quoique toujours concurrentielles, tiennent maintenant compte de l'âge, du sexe et de l'état de santé. Certaines demandes d'adhésion doivent dorénavant être refusées.

Anecdote...

Un cas spécial fait, à un moment donné, l'objet d'une étude toute particulière de la part du conseil d'administration. Il s'agit d'un membre qui assassine sa femme pour ensuite se noyer dans un lac. Cette version est consignée dans un procès-verbal subséquent de la manière suivante : « dont la femme est morte et le mari disparu. Toutefois, le corps de cette personne n'a jamais été retrouvé de sorte qu'il est impossible, pour le moment du moins, de remettre aux héritiers moraux la somme de mille dollars qui leur reviendrait puisque ce type était membre en règle de la Société et du Cercle ».





Et l'Ordre de Jacques-Cartier est né

par Rodrigue Lafrenière

Nous sommes «in Ontario, Canada», en octobre 1926. Un système colonial contraint le paysage économique et social. Les Canadiens français du temps ne l'ont pas du tout facile. Ils éprouvent par exemple d'énormes difficultés à obtenir des services en français et à se tailler une place dans une société «royale».

La langue anglaise domine rigoureusement la vie de tous les jours. L'Ontario vient d'imposer le cruel règlement 17 qui ne tolère par jour qu'une seule heure de français dans les écoles fréquentées par les jeunes francophones. Il s'avère fort difficile pour leurs pères d'accéder à des emplois ou des promotions. Un grand nombre d'entre eux souffrent de l'imposition d'une double taxation, sous prétexte qu'ils osent gérer des écoles bien à eux.

Puis, comble du mépris pour des catholiques, Rome nomme des évêques anglophones, souvent irlandais et francophobes, dans les diocèses de l'Ontario et du Québec. Forts de cet appui religieux, les Orangistes, les Francs-Maçons, les Chevaliers de Colomb du temps défenseurs de l'Église, par exemple, grenouillent pour amenuiser l'importance de leurs concitoyens francophones. Quoi faire ? se demandent alors quatorze fonctionnaires fédéraux qui ont réussi à se faufiler dans la fonction publique.

Si les Orangistes le font, pourquoi pas nous ?

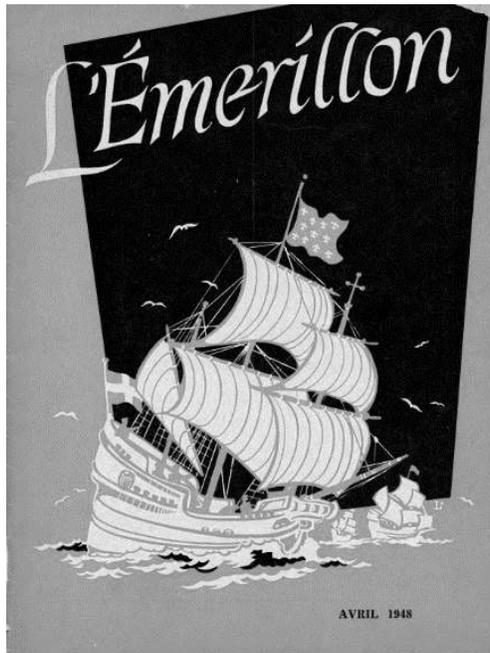
Ces agents de changement se questionnent alors si les organismes secrets et efficaces (qu'ils portent les noms d'Orangistes, de Kingsmen (Hamilton), de Lyons (Chicago), de Moose, et autres), ont un intérêt à se constituer en entités secrètes, pourquoi n'en serait-il pas aussi profitable quant aux intérêts des Canadiens français ? Légalemment acceptable pour l'un, légalemment acceptable pour l'autre, conviennent ces fonctionnaires...

Et voilà lancée l'idée de fonder légalemment l'Ordre de Jacques-Cartier ! Une société secrète, proactive, très représentative de tous les courants socio-économiques, capable de s'infiltrer dans tous les domaines. Un organisme pour faire avancer les intérêts des Canadiens français en Ontario, au Québec, en Acadie et dans l'Ouest, par l'entremise d'une élite militante triée sur le volet dans ces domaines : économique, social, religieux, éducatif, intellectuel. Un groupe de défense des droits, pour enfin contrer sur le même terrain l'influence des loges

maçonniques et orangistes, des adversaires puissamment organisés.

De fait, les fondateurs décident de bâtir une organisation s'apparentant ni plus, ni moins à la franc-maçonnerie mystérieuse, pour défendre leurs frères concitoyens contre le fléau de l'assimilation et assurer l'avenir du groupe ethnique Canadien français.

Quarante ans et environ 40 000 membres



Bulletin L'Émerillon

Dans les semaines qui suivent, le groupe se structure, toujours en secret. Il se donne un nom, un modus vivendi strict : une hiérarchie qui allie l'Église et l'Ordre (chancellerie, commanderies), un rituel d'accueil des membres, une devise (Pour Dieu et la Patrie), un chant patriotique (Honneur et Loyauté), un journal (L'Émerillon, troisième bateau de Cartier, un crédo (fraternité et discrétion), un signe secret qui ajoute au mystère. Et, pour éviter de parler ouvertement de l'Ordre de Jacques-Cartier, on lui donne familièrement et à grande échelle le nom de «La Patente».

Durant quarante années d'existence, on estime qu'une quarantaine de milliers de membres ont défilé dans le monde de La Patente. Leurs très nombreuses activités d'infiltration et de noyautage se sont réalisées par exemple dans les groupes tels la Société Saint-Jean-Baptiste, les coopératives d'épargne et de crédit (p. ex. caisses populaires), les associations professionnelles, les mouvements de jeunes, les comités de parents, l'organisation des terrains de jeu, les syndicats, les groupes désireux d'appliquer plus largement le bilinguisme, les conseils de ville, les commissions scolaires, et bien d'autres.



René Noël, membre de l'Ordre pendant de nombreuses années.
Source : P130 Fonds Louis-Michel Noël.

Les réalisations les plus tangibles

Parmi les réalisations plus tangibles de ces soldats de l'ombre, on note les chèques et les timbres bilingues, sans oublier les formulaires émis par les bureaux de l'assurance-chômage; les campagnes d'achat local qu'on applique encore aujourd'hui; l'appui à des médias francophones (dont *Le Droit*); la francisation de toponymes, alors que Trois-Rivières portait encore le nom de Three-Rivers; le pont Jacques-Cartier menacé d'être par l'Administration baptisé «Harbor Bridge»; l'Expo 67 que les Torontois voulaient pour eux-mêmes (on sait que le maire Drapeau était lui-même un

membre de l'Ordre... tout comme les plus grands journalistes de cette époque).

Puis on apprend autre chose : le drapeau du Québec a profité du travail de noyautage de l'Ordre qui a triomphé dans une lutte concernant la francisation des communications produites par la compagnie Bell; un programme d'aide financière aux francophones en milieu minoritaire; une incitation à encourager les compagnies francophones (p. ex : le grand magasin Dupuis Frères); la création des clubs Richelieu, équivalant au club Rotary; la bataille pour sauver l'Hôpital Montfort. On obtient une foule d'autres renseignements, si on va sur Internet et on tape «La Patente, l'Ordre de Jacques-Cartier».

Finalement, plusieurs antagonistes ont bien sûr déclaré que ce mouvement d'appui aux francophones du Canada était anti-démocratique, alors qu'ils donnaient leur bénédiction aux loges orangistes protestantes pourfendeuses secrètes des francophones du Canada. L'Internet nous rappelle enfin qu'il existe une loge orangiste toujours active et qui a pignon sur rue à Lady Smith, dans le Pontiac. Il nous rappelle enfin que La Patente fut active à Maniwaki, à une certaine époque où le conseil de ville donnait des noms comme «King» à une rue de la ville...



M. Adrien Charbonneau (à gauche), ancien président de la SSJB de L'Annonciation. On le voit ici avec M. Jean-Louis Hudon.
Source : P26 Fonds Journal *L'Écho de la Lièvre*.



La Saint-Jean-Baptiste devenue la fête nationale des Québécois – par Agathe Quévillon



Célébrations de la St-Jean-Baptiste à Mont-Laurier, vers 1955.
Source : P94 Fonds Paul-Émile Lesage.

Le goût de célébrer le Québec

Comme nos pères et mères, nos grands-pères et grands-mères, nous entendons demeurer fidèles au passé, à nos traditions et aspirations. Nous voulons être les artisans de nos vies et maîtres de nos faits et gestes.

Quoi de mieux alors que de chanter, de clamer qui nous sommes, afin de mieux révéler notre accent bleu. Or, notre Fête nationale nous donne cette occasion.

À l'origine, dans l'Antiquité, des civilisations à travers le monde, dont les Gaulois et les peuples autochtones, célébraient le solstice de l'été. Durant ces fêtes dites solaires, des feux de joie étaient allumés révélant ainsi la puissance régénératrice tant attendue.

C'est en juin 1834 que cette célébration nationale fut associée à celle de Jean le Baptiste. En 1835, 1836 et 1837, des rendez-vous festifs se sont multipliés le long des chemins d'eau simples ou fluviaux dans le Bas-Canada du temps. Des feux immenses étaient allumés, sur les berges, bien visibles de village en village. En guise de convivialité, on montait des tables, en les

couvrant de mets appétissants et de branches d'érable alors symbole d'une vitalité grandissante.

Et la tradition s'est perpétuée avec l'apport des variantes à la fête. Les villes et les plus gros villages préparaient comme à l'accoutumée la parade annuelle qui témoignait fièrement du vécu des habitants de ce coin de la Nouvelle-France. Vêtus des habits de l'époque, les personnages faisaient écho des airs et danses folkloriques empruntés de la mère-patrie.

Une fête pour tous et toutes !

Les petites municipalités, à court d'un tracé suffisamment invitant, s'organisaient tout de même pour témoigner fièrement de cet événement annuel important.

Alors que l'hiver durement froid avait fait place au soleil chaud du solstice, on attendait fortement cette fête au village qui devint l'explosion d'un sentiment d'appartenance, d'une identité grandissante. La Fête nationale devint alors LE grand Rendez-vous.

Le généreux pavoisement, partout dans les communautés, se révélait un symbole d'ouverture, d'accueil, d'humanisme. Il s'imposait comme un devoir de souvenance et d'appartenance. Le grand Fleurdelisé a fini par flotter sous le vent. Sa présence et sa voix prenaient toute la place pour offrir une fête nationale issue des attachements à l'hier pour mieux lier le demain.

Différents actes de célébrations se jouaient. Or, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau a fièrement établi un rituel qui offre, d'année en année, un plaisir à ses citoyens et visiteurs.

En ce lieu, à la sortie d'une cérémonie en hommage aux pionniers, les participants assistent à la levée du drapeau. La précieuse bannière flotte au rythme des mots du discours patriotique.

Puis, un messenger muni de ceintures fléchées les remet au maître de la grande criée. On veille à ce que chacun les noue à la ceinture. Ce symbole vestimentaire, fort de la francophonie d'Amérique, tient le haut du corps au chaud tout en égayant un manteau d'étoffe grise. En ce jour, ce symbole fait écho à l'œuvre artistique des artisans de l'époque tout en évoquant les liens chaleureux d'amitié et de fraternité.

L'heure de la grande criée a sonné, la table est mise, abondamment décorée. On y trouve de tout. La fierté d'offrir, de vendre des produits et mets de l'époque, donnait un dynamisme à l'activité qui se perpétue au fil des ans. Le Crieur révèle un brin d'histoire de chacun des objets, lui donnant vie, celle d'hier et d'aujourd'hui, si étonnante fut-elle ! L'humour est au rendez-vous. Les éclats de rire bien nourris stimulent les enchères. La somme issue de l'activité est remise à l'organisme communautaire choisi.

La fête est bien lancée, les participants se dirigent vers la salle communautaire où se déroule un concours

basé sur la fierté et l'adresse de bien cuisiner des plats du passé. Les participants offrent, en partage, le plat désigné : soupe aux pois ou légumes, fèves au lard, tête fromagée, grands-pères, glissantes, cipaille... Les convives dégustent et évaluent sur un feuillet de participation. L'ancêtre du plat gagnant s'inscrit alors dans la mémoire collective. Le même concours se réalise à partir d'une œuvre manuellement créée, renouant ainsi avec le passé.

Des jeux de société s'échelonnent tout au long de l'après-midi. Les odeurs du méchoui flottent. Puis, le soleil quitte les lieux laissant place au feu de joie, aux feux d'artifice. Les chansons, musique et danses clament la fierté d'être.

Puis, le rideau se ferme sur cette célébration de solidarité, de vitalité tout en demeurant grandement ouvert aux résonances profondes d'une identité collective d'un Québec vivant.

Ci-bas : Fanfare sur la rue du Pont. Source : P94 Fonds Paul-Émile Lesage.





De Canadiens français à Québécois

par Richard Lagrange, historien

À quel moment, dans quel contexte et pourquoi est advenue la société québécoise? Comment expliquer le passage de l'identité canadienne-française à l'affirmation québécoise? C'est entendu, on ne peut répondre à ces questions qu'en remontant à son passé. Les historiens ont rédigé de nombreuses et excellentes études sur l'histoire du Québec et la question nationale¹. Depuis longtemps, je me suis mis à l'écoute des différentes interprétations et des points de vue divergents pour les enseigner dans mes cours d'histoire au collégial. En quelques lignes, je vais aller à l'essentiel pour cerner les moments fondateurs de l'identité québécoise.

Un peu d'histoire

Dans les années 60, pendant la Révolution tranquille, on assiste à la naissance d'une nouvelle identité nationale. Désormais, on ne parle plus des « Canadiens français », mais plutôt des Québécois. Certains historiens désignent comme détonateur de la Révolution tranquille la mort du premier ministre conservateur Maurice Duplessis, en septembre 1959. En fait, le décès de Duplessis mettait effectivement fin à une ère de profond conservatisme. L'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage en 1960, puis, en 1962, marque le début des grandes réformes notamment la nationalisation de l'électricité. L'État du Québec devient l'outil d'émancipation du peuple et d'affirmation de la nation québécoise.

Au Québec, on a commencé à faire une distinction entre Québec et Canada français. Il y a, d'une part, une population francophone dispersée sur tout le territoire du Canada qui est minoritaire et qui s'anglicise, et d'autre part, les francophones au Québec qui forment la majorité et qui réclament pour le gouvernement du Québec plus de pouvoir; et une partie des Québécois, tous les pouvoirs.

L'émergence au Québec d'un nationalisme autonomiste et politique, appelé le nationalisme québécois, en vient à exclure de cette nouvelle identité nationale, tous les Canadiens français hors du Québec. C'est la fin du Canada français en tant qu'entité ethnique. Selon quelques historiens,

cette rupture entre les Québécois et les Canadiens français aurait eu lieu lors des États généraux du Canada français en 1967 à Montréal. Rappelons les événements.

Les États généraux du Canada français

Du 23 au 27 novembre 1967, 1 075 délégués territoriaux du Québec, 167 représentants des réseaux associatifs et 364 francophones de l'extérieur du Québec participent aux assises nationales des États généraux du Canada français à Montréal, pour discuter du destin politique de la nation canadienne-française. Ces assises se déroulent dans un contexte particulier marqué par le développement du mouvement souverainiste avec le Ralliement pour l'indépendance



Jean Lesage lors de son passage à Ferme-Neuve, juin 1960. Source : P28 Fonds Studio Florian Boudreault.

nationale (RIN) au Québec et le passage remarqué du président français, Charles de Gaulle, qui lança son célèbre appel : « Vive le Québec libre! » à l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967. Elles donnent lieu à des débats vigoureux lors de la discussion de la résolution sur le droit à l'autodétermination des Canadiens français, et sur la reconnaissance du Québec comme le territoire national du Canada français en Amérique du Nord. Cette résolution est perçue par les collectivités minoritaires francophones du Canada comme un abandon du Canada français par le Québec.



M. René Lévesque au Comité Libéral de Mont-Laurier, juin 1960.
Source : P28 Fonds Studio Florian Boudreault.

L'ancien Canada français hors Québec se voit dans l'obligation de se redéfinir et de se doter de nouvelles identités particulières. C'est autour des identités provinciales qu'apparaîtront ces vocables régionalisés : les Acadiens des Maritimes (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick), les Franco-Ontariens, les Franco-Manitobains, les Fransaskois, les Franco-Albertains, les Franco-Colombiens, les Franco-Yukonais et les Franco-Tenois. Alors qu'au Québec, en 2011, les francophones sont majoritaires (79 % de la population²), dans les autres provinces ou territoires ils sont nettement minoritaires (entre 0,5 % et 32 %).

Quelques historiens remontent l'origine de la question nationale du Québec dès l'époque de la Nouvelle-France, d'autres, à la Conquête de 1760, certains, aux Rébellions de 1837-1838, et, enfin, à la naissance de la Confédération canadienne de 1867.

De la Nouvelle-France à la Confédération canadienne

Lorsqu'ils s'établissent en Amérique du Nord, les colons français s'adaptent au territoire et tissent des liens avec les Amérindiens auxquels ils feront beaucoup d'emprunts culturels. Ils développent une entité culturelle distincte de la métropole. La Conquête de 1759-1763 fait de la Nouvelle-France une colonie britannique où l'écart entre les francophones et les anglophones est remarquable : 95 % des francophones sont des agriculteurs catholiques, alors que les anglophones, qui ne représentent qu'une petite minorité, sont des riches commerçants. Au début du XIX^e siècle, dans la colonie du Bas-Canada naît le Parti patriote qui revendique un gouvernement responsable, et, son aile radicale lutte pour une république. Ce mouvement est influencé par la Déclaration d'indépendance des États-Unis (1776) et par le triomphe d'émancipation des colonies en Amérique latine³.

Après l'échec des Rébellions de 1837-1838, l'Acte d'union est adopté à Londres en 1840, et l'anglais est imposé comme seule langue officielle. En créant le Canada-Uni, les autorités coloniales provoquent un changement dans la façon dont les Canadiens d'origine française se désignent en tant que collectivité nationale. Ils se nommeront les Canadiens français pour se distinguer des autres Canadiens, à l'accent britannique. La nature du nationalisme des Canadiens français se transforme également, car, depuis la défaite des patriotes, on assiste à une montée importante de l'influence du clergé qui prône un nationalisme de conservation, de survivance. Dans le prolongement de l'Acte d'union, les Pères de la Confédération établissent, en 1867, un gouvernement central fort à Ottawa, et des gouvernements provinciaux avec des pouvoirs particuliers. Le français se voit accorder le même statut que l'anglais au parlement fédéral et dans les tribunaux fédéraux, de même qu'à l'Assemblée législative du Québec et dans les tribunaux québécois. Mais, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) n'a pas prévu de garanties pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec. D'ailleurs, ces derniers ne comptaient aucun représentant au moment des négociations qui ont mené à l'adoption de l'AANB. Ils

sont alors, en quelque sorte, laissés à leur propre sort en situation minoritaire tandis que les Canadiens français habitant la nouvelle province de Québec disposent d'un gouvernement responsable qu'ils dirigent. Graduellement se développe, au Québec, une identité nationale propre, nouvelle, liée à ce territoire où il est possible de se concevoir comme francophone et comme majoritaire. Les tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais marqueront profondément les deux nationalismes.

Vers la fin du XIX^e siècle, les anglophones considèrent que les francophones sont un obstacle à l'unité du pays. Ils désirent une nation canadienne qui soit avant tout unilingue anglaise, protestante et uniculturelle. Les francophones se replient alors sur le Québec, le seul territoire où ils se sentent protégés. La pendaison de Louis Riel en 1885, l'interdiction de l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba en 1890, en Alberta et en Ontario en 1916 et, trois ans plus tard, en Saskatchewan, viennent confirmer les appréhensions des francophones du Québec. Le projet d'expansion nationale des Canadiens français dans l'Ouest⁴ soutenue par l'élite francophone comme Mgr Taché, le curé Labelle et Louis-François-Rodrigue Masson est terminé. Le Québec semble devenir la seule garantie de survie pour les francophones en Amérique.



Le général De Gaulle pendant son discours historique à Montréal en 1967.

La Révolution tranquille au Québec des années 60 consacre la séparation identitaire entamée en 1867 avec le reste du Canada. Dans cette perspective, le Québec devient le territoire de la nation québécoise et l'État québécois apparaît comme un véritable État

national qui, par sa dimension interventionniste, se présente comme l'instrument d'émancipation de cette collectivité politique nouvellement définie.

Avenues de réflexion aux défis du Québec face à la mondialisation

À l'heure de la mondialisation, le Québec est confronté à l'épreuve du pluralisme, et cela conduit de nouveau à penser la nation québécoise. Mais quelle sera cette identité ? Pourra-t-elle se situer dans une sorte de continuité avec le passé ? Qui sommes-nous ? Qu'est-ce qu'un Québécois ? D'où venons-nous ? Cela ne représentera-t-il pas un défi identitaire des possibles, d'une société québécoise à la fois très ouverte à toutes sortes d'influences de l'extérieur et plutôt hétérogène quant à sa composition ethnique ? Comment vivre ensemble, égaux et différents ? Dans ces conditions qu'en sera-t-il du nationalisme québécois ? Dans la mesure où le Québec demeurera, francophone et bien distinct culturellement du reste de l'Amérique du Nord, une nouvelle forme de nationalisme, à la fois libre-échangiste et pluraliste, se manifesterait-elle en tenant compte du contexte dans lequel elle évoluera, au XXI^e siècle ? Peut-on réaliser le rêve d'un futur solidaire francophone en Amérique ?

¹ Mentionnons par exemple *Histoire du Québec contemporain* de Paul-André Linteau et al., Montréal, Boréal, 2 tomes, 1979; *Brève histoire des Canadiens français* de Yves Frenette, Montréal, Boréal, 1998, 210 p.; *Penser la nation québécoise* sous la direction de Michel Venne, Montréal, Québec Amérique, 2000, Collection Débats, 309 p.; *Genèse de la société québécoise* de Fernand Dumont, Montréal, Boréal, 1996, 393p.; *Histoire sociale des idées au Québec* de Yvan Lamonde, Montréal, Fides, 2 tomes, 2000. C'est quoi une nation? Les définitions sont infinies. Selon Fernand Dumont, elle s'élabore à partir de la culture, de la langue et de la mémoire. « En d'autres termes, quand une collectivité est parvenue à la conscience historique ». *Op.cit.* p. 18.

² Il s'agit des pourcentages de la population de langue maternelle française du recensement de 2011.

³ À lire, Richard Lagrange, *À nous la terre et la liberté. De la Révolution américaine aux insurrections de 1837-1838, dans le comté de Terrebonne*. Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 2013, 256 p.

⁴ Ce projet d'expansion nationale est abordé dans une exposition itinérante intitulée *De la Rouge à la Rouge*, réalisée par Richard Lagrange et le regroupement Les Précambriens en 2017, actuellement en tournée au Manitoba.



La force d'une région : trois exemples

par André Ducharme

Sogefor - L'usine Dupan : Espoir et déception !

Localisée dans la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, l'usine Dupan crée beaucoup d'espoirs et de déceptions, surtout des déceptions. Initialement propriété de Sogefor, l'usine fabrique des panneaux de particules de bois aggloméré. On s'attend à ce que la création d'une entreprise de deuxième transformation crée des emplois bien rémunérés et produise des effets d'entraînement. La population y voit d'un bon œil la participation de l'État québécois via la Société Générale de Financement. Après tout, l'État n'a-t-il pas les ressources financières et professionnelles nécessaires à la rentabilisation de l'usine ? Malheureusement, la présence de l'État n'est pas un gage de viabilité. Oh que non !



L'usine Sogefor. Source : P26 Fonds Journal *L'Écho de la Lièvre*.

Au début de la décennie 1970 commencent les manifestations. La fragilité financière de l'entreprise amène les administrateurs à mettre fin à la production de panneaux. Une première manifestation se déroule sur le boulevard Albiny-Paquette. Une deuxième manifestation suit, à laquelle se joignent les maires. C'est le début de la mobilisation citoyenne.

Aux problèmes financiers et aux fermetures d'usine à répétition s'ajoutent des drames humains. Laissons l'historien Luc Coursol nous les résumer en quelques lignes : « Durant les travaux, le mauvais sort s'acharne sur l'usine : en février, le toit de la construction s'effondre; en mars une première explosion allume un important incendie, causant un mort et un brûlé grave; en mai, une nouvelle explosion dramatique entraîne la mort de quatre hommes et de très graves brûlures à

cinq autres. La population vient à peine d'enterrer les ouvriers décédés que l'entreprise annonce la fermeture de l'usine pour le printemps 1971 en raison de l'effondrement des marchés. »

C'est dans ce contexte social que la SNQ s'implique. Dans un premier temps, elle coordonne un comité d'étude en vue d'acquiescer l'usine. Dans un deuxième temps, elle parraine un projet pour l'engagement d'un animateur qui voit à l'animation du milieu, la recherche d'information et l'établissement de liens avec Les Chantiers coopératifs de Béarn en Abitibi. Pour la petite histoire, mentionnons l'implication de messieurs Jean-Claude Doré, Eugène Coursol et Rolland Massé du Syndicat des producteurs de bois de Labelle.

La saga de la Sogefor se poursuit. Deux jours après la deuxième manifestation, le premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, annonce la réouverture de l'usine. Pour une raison inconnue, le conseil d'administration de l'entreprise réserve deux postes d'administrateurs aux travailleurs. Peu habitués au fonctionnement d'un conseil d'administration, les deux représentants des employés, messieurs Laurier Alarie et Claude Forget, participent timidement aux discussions. Pour faciliter leur intégration et alimenter leurs réflexions en vue d'importantes prises de décisions, le directeur général de la SNQ est mandaté pour vulgariser l'information, analyser les dossiers et valoriser leur rôle. En 1972, la SNQ coordonne une campagne de levée de fonds. Deux ans plus tard, elle investit 20 000\$ en parts privilégiées pour cinq ans. La petite histoire du Dupan se poursuit. Après deux décennies la SNQ s'implique encore pour soutenir le comité de relance qui ne vise rien de moins que ... la réouverture Norbord-Sogefor. Incroyable !

C'est la première fois que la SNQ s'implique humainement et financièrement dans un projet d'une aussi longue durée. L'appui aux travailleurs et l'investissement financier ouvrent la porte à une réflexion sur le rôle de la SNQ dans les luttes ouvrières

et l'importance de contribuer concrètement au développement économique régional.

La Société civile mène une lutte acharnée sur deux décennies, entrecoupées de quelques années de répit pour maintenir l'ouverture de Dupan. Finalement, les déceptions sont grandes : l'usine Norbord-Sogefor ferme définitivement ses portes.



Carte postale montrant la Laiterie Bélanger, qui deviendra plus tard la Laiterie des Trois-Vallées. Source : Famille Hugo Meilleur.

Laiterie des Trois-Vallées : Une concertation intra-régionale

Le conseil d'administration de l'époque, au début de la décennie 1990, parvient rapidement à un consensus sur la pertinence d'investir dans le projet de la Laiterie des Trois-Vallées. Plusieurs facteurs internes et externes à l'organisation expliquent cette décision. Parmi les facteurs internes mentionnons-en trois. L'intérêt de la SNQ pour l'agriculture remonte à 1973 et se manifeste par l'appui accordé aux producteurs agricoles de la Haute-Gatineau. Ces derniers sollicitent des appuis pour l'ouverture d'un marché en plein air, premier geste pour la relance économique. La SNQ supporte également l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) dans ses démarches auprès du gouvernement central pour que ses membres ne soient plus assujettis à la législation fédérale. Finalement, on se rappellera que la SNQ adopte un modèle d'affaires hybride suite à la vente de son service d'assurance. Les administrateurs s'intéressent donc à de nouveaux créneaux d'investissement. Les deux principaux facteurs externes sont certes le caractère régional du projet qui regroupe les producteurs laitiers de trois

régions limitrophes et le consensus obtenu, consensus plutôt rarissime entre ces trois régions.

La SNQ investit 22 000 \$ en capital-action et autorise son directeur général à assumer la coordination du comité de la laiterie. Ultérieurement, ce dernier siègera sur le conseil d'administration. Bien qu'actionnaire minoritaire, la SNQ contribue au développement de la nouvelle entreprise. Madame Jocelyne Legault résume bien le contexte : « La présence de la SNQ dans le dossier de la Laiterie des Trois-Vallées a eu deux aspects positifs. Le support financier a fait que les producteurs n'ont pas eu à emprunter et la Société a montré une image positive du projet. La SNQ, grâce à sa présence sur le territoire, a fait en sorte que la population appuie les pionniers et que des portes s'ouvrent partout dans la région. Au conseil d'administration, la présence d'un membre ne venant pas du monde agricole apportait une autre vision.»

En 1993, la Laiterie des Trois-Vallées est créée et la production démarre. La matière première ne manque pas, mais encore faut-il écouler le produit. Pour ce faire, l'accès au marché est essentiel. Qui dit marché, dit également comptoir réfrigéré pour entreposer le produit visible aux consommateurs. Insatisfaits des espaces qui leur sont réservés, les producteurs laitiers manifestent sur la 117 et au centre commercial La Plaza Paquette. Ce ne sont pas des marcheurs brandissant des pancartes, mais de la machinerie agricole tout usage qui paralyse la circulation et en met plein la vue et l'odorat. La stratégie porte fruit, les supers marchés et les dépanneurs offrent maintenant le lait d'ici.



Source : P26 Fonds Journal *L'Écho de la Lièvre*.

Prochaine étape : conquérir le marché sur tout le territoire desservi par la Laiterie.

Une fois la vitesse de croisière atteinte, la SNQ vend ses actions. La question financière n'entre pas en ligne de compte, seuls les principes organisationnels guident ce choix. En tant qu'organisme à but non lucratif, la SNQ ne se substitue pas aux banques. Elle joue plutôt le rôle de bougie d'allumage, de catalyseur des forces vives du milieu. La Laiterie, née de la concertation des producteurs laitiers des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge illustre bien la possibilité de prise en charge par le milieu. Monsieur Gérald Brisebois, en tant qu'homme d'affaires visionnaire perçoit le potentiel des fermes laitières. Son rêve se réalise entouré de ceux et celles croyant au projet.



Bellerive Veneer & Plywood, KA'N'Enda Hardwood : Deux usines, mêmes propriétaires

Oui, ce sont bien les noms de deux entreprises lauriermontoises, l'une de déroulage, l'autre de sciage. Deux usines de transformation de bois feuillu, propriétés d'intérêts financiers locaux.

Au mois d'août 1963, les employés font la grève. La fermeture temporaire de la Bellerive a une incidence négative sur l'économie des municipalités environnantes puisque plusieurs employés habitent en périphérie de Mont-Laurier. Le délégué syndical de la CSN dénonce, avec justesse d'ailleurs, les augmentations de salaire de cinq sous de l'heure pour

une période de trois ans. Nous comprenons mieux pourquoi le délégué parle de pseudo convention de travail. Un détail historique intéressant nous fournit un éclairage sur la manière dont les patrons remercient leurs employés: à Noël, ils donnent une dinde, à Pâques, un jambon. Vous avez bien lu!



Pendant la grève.

Un deuxième conflit éclate en juin 1976. Cette fois la SNQ est présente sur le terrain auprès des grévistes. Elle contribue financièrement pour plusieurs milliers de dollars à la cause des travailleurs, permettant ainsi l'embauche d'un animateur pour coordonner les différents moyens de pression. La mobilisation des travailleurs débouche sur des manifestations dans les rues de Mont-Laurier. Les frustrations gagnent en intensité et conduisent à un coup d'éclat : un camion décharge son voyage de billes sur le boulevard Albiny-Paquette près de la voie ferrée. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le camionneur agit avec célérité. Cette initiative cause des inconvénients, certes, mais intéresse les médias nationaux.

Pour mieux comprendre le virage de la Société au cours des dernières décennies, rappelons-nous qu'à ses débuts le Service d'entraide et les cartes de membres finançaient ses activités, les administrateurs provenaient de l'élite régionale et les prises de positions concernaient des dossiers nationaux. Au fil des ans, elle a investi dans des entreprises et dans l'immobilier, pris des positions en faveur des employés lors de conflits de travail et, parfois même, dénoncé l'élite locale.



Implication de la SNQHR sur le territoire de la MRC des Laurentides

par Christine Desormeaux et Michelle Le Quellec



La Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières est sensible aux préoccupations de mieux-vivre des femmes. Au début des années 80, elle contribue à la création de deux organismes dans le secteur Mont-Tremblant-Sainte-Agathe : L'Ombre-Elle à Sainte-Agathe-des-Monts et la Garderie des Rires (Centre de la petite Enfance des Rires) dans le secteur de Mont-Tremblant.

L'Ombre-Elle, un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, a fait bien du chemin depuis l'acquisition de ses lettres patentes et son installation bien précaire dans les locaux du presbytère de la paroisse Notre-Dame de Fatima à Sainte-Agathe. C'est maintenant devenu une maison d'hébergement qui est passé de 4 à 13 places qui offre des services aux femmes et à leurs enfants qui ont besoin d'aide pour échapper à la violence conjugale.

La maison est ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année. De 3 intervenantes, elle compte maintenant 25 intervenantes, dont une douzaine à temps complet qui offrent le soutien et l'accompagnement dont les victimes ont besoin pour sortir de situations toutes plus innommables les unes que les autres. Elle offre aussi des services à l'externe sur demande et des services de suivi après hébergement. Les intervenantes sont aussi présentes dans le milieu, en différents lieux de concertation pour susciter la réflexion et les échanges sur le besoin de changement social que la lutte à la violence conjugale impose.

Le conseil d'administration est composé de 7 femmes du milieu élues en assemblée générale des membres.

L'Ombre-Elle est maintenant propriétaire de sa maison bien loin du presbytère qui l'a vu naître mais toujours porteuse de compassion et d'espoir vers celles qui veulent s'en sortir.

Pour ce qui est du Centre de la petite Enfance des Rires (CPE des Rires), sans contredit, il contribue à l'émancipation des femmes du milieu.



Lors de sa fondation, la garderie était logée à l'école La Doyenne à Mont-Tremblant et regroupait 45 enfants sous la surveillance et l'animation de 5 éducatrices. Depuis une vingtaine d'années le Centre est établi dans ses propres locaux sur le boulevard Dr-Gervais et compte 66 bambins sous la supervision de 8 éducatrices. De plus, le CPE des Rires a ouvert une nouvelle installation à Saint-Faustin-Lac-Carré sur la rue de la Culture. Cette entité compte 47 enfants sous la responsabilité de 6 éducatrices.

Il va donc sans dire que, même si le siège social de la Société se situe à Mont-Laurier, la Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières intervient de manière très pertinente dans le développement sociocommunautaire et socioéconomique du sud de son territoire.

Les présidents depuis 1952



1952
Pierre-André Lambert



1960 à 1962
Maurice Crépeau



1969 à 1973
Gaétan Ste-Marie



1987 à 1989
André Ducharme



1953 / 1954
Pierre Gosselin



1963 / 1964
Paul-Arthur Fortier



1974 / 1975
André Gareau



1990 à 1993
Richard Gagnon



1955
Gilbert Dumont



1964 à 1966
Guy Roy



1975 à 1978
Jean-Paul Poulin



1994 / 1995
Michel Genest



1956
Pierre Gosselin



1966 à 1967
Maurice Crépeau



1978 à 1985
Laurier Alarie



1996 à 2009
Lucienne Barbe



1957 à 1959
Yves Lamarche



1968 / 1969
Rémi Bisailon



1985 à 1987
Jean-Marc Gasse



2009
Richard Gagnon

La photo de Pierre-André Lambert est une gracieuseté de la famille Lambert.



L'expérience d'un ancien président

par Gilbert Dumont

Un soir de novembre 1952, MM. Dionne, Blais, Gadbois, Boisvert, Dufresne et Lambert me demandent de me présenter à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste des Laurentides. J'accepte, mais à certaines conditions : soit l'institution d'un Prêt d'honneur, tel qu'il en existe un à Montréal, une campagne de recrutement, un concours d'histoire du Québec ouvert à toutes les écoles, de Sainte-Agathe jusqu'à Lac-du-Cerf.

Le dimanche suivant, lors de l'assemblée générale, je serai élu à l'unanimité. Je puis jouir d'une collaboration généreuse de la part des douze membres du bureau de direction de la SSJB. Au début, nous nous réunissons deux fois par mois à Saint-Faustin, au siège social situé en la demeure de Lucien Labossière, le secrétaire - presque perpétuel - qui s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de zèle.

La campagne de recrutement donne des résultats immédiats : le nombre de membres est doublé à près de six mille en moins de huit mois. Les journaux locaux publient des réclames gratuites, des communiqués et les chroniques bihebdomadaires de Henri Dionne. Aux entrées de chaque municipalité, des panneaux-réclame, quoique discrets, signent notre existence. Des conférences ont lieu ici et là; nous présentons des films, etc.

Les concours d'histoire débutent dans les écoles. 1 500\$ seront retirés annuellement de nos dépenses courantes pour être distribués aux trois élèves les plus savants de chaque école qui se présenteront en finale dans un concours régional. Le champion ira participer au championnat provincial, fin juin, à l'amphithéâtre du Monument national, à Montréal. Pendant deux années consécutives, en 1954 et 1955, un garçon et une fille de notre région remportent la palme et une bourse de 500\$. Quant au Prêt d'honneur, l'étudiant qui en profite s'engage, sur son honneur, à rembourser son emprunt par versements annuels, sans intérêts, dans les quatre ou cinq ans qui suivent sa «graduation».

Cette fois-ci, nous - j'en suis - y allons de porte en porte auprès des professionnels et de ceux que nous croyons un peu plus fortunés que les autres. Des curés de paroisses et des prêtres du séminaire y souscrivent. Le Dr Lachapelle me donne 500\$. La cueillette est fructueuse dans l'immédiat : création d'un fonds de plus de 20 000\$. Nous finirons par atteindre notre objectif minimum de 30 000\$. Un jury est formé de 7 personnalités - clercs et laïcs -, afin de choisir 8 étudiants et leur attribuer 17 des prêts de 500\$ pour chacune de leurs années d'études universitaires en médecine, en génie, en sciences ou en commerce. Voilà ce que produit un travail d'équipe !

Les Montlauréens ou Lauriermontois ne sont pas atteints de l'esprit de clocher, loin de là. Qu'ils viennent du Sud, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, peu importe; ceux qui veulent collaborer avec nous sont les bienvenus : que ce soit le Service social, le club Richelieu, la Coopérative d'électricité... les exemples sont nombreux. Voilà comment, en septembre 1953, on ajoute à celle que je détiens déjà, la présidence de la section de Mont-Laurier de la SSJB. Ce qui me donne l'occasion d'organiser certaines manifestations culturelles : conférences, dîners ou soupers littéraires; les gens cultivés étant ici très nombreux. Nous organisons des concours primés de toutes sortes pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste de 1954 et celle des deux années suivantes. D'abord, la veille, en soirée, il y a un discours de M. Dionne et un énorme feu de sapins conservés depuis le Noël précédent grâce à M. Saint-Louis, agent de la conservation de la forêt. Le lendemain, enfants, adolescents et adultes participent en grand nombre à toutes sortes de concours : le lancer à la mouche et le piège à castors, les courses, la souque-à-la-corde, le sciage, etc. Il y en a pour tous les âges; plus de huit cents dollars en prix dont les trois quarts seront versés aux jeunes.

Tous les directeurs étaient d'avis que cette participation des citoyens pendant toute la journée

leur était plus bénéfique que de regarder, béats, des feux d'artifice. Un jour, un M. Bélanger, propriétaire d'un cinéma, me dit que sa salle devient de plus en plus un fardeau financier. Je lui demande si cela dépendrait de la qualité de ses films : films de cow-boys, films d'horreur... J'en discute avec les directeurs de la SSJB locale et lui reviens. « Quel est le soir où il y a le moins d'achalandage ?

- Le mercredi.

- Nous loueriez-vous votre salle pour toute la journée, dans trois semaines d'ici ? Nous paierons votre technicien et votre guichetière et vous présenterez une bande-annonce et une réclame pendant une semaine.

- D'accord. »

Nous présenterons six fois (deux en soirée), à guichets fermés, le film Hamlet avec Laurence Olivier. Écoles,

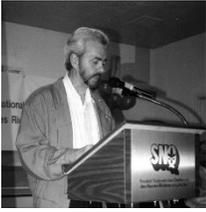
séminaire, couvents, grand public, on est venu de partout du comté. Le billet d'entrée était fixé à un dollar pour les étudiants, deux dollars pour les adultes: mille huit cents billets vendus ! Notre bénéfice net : plus de mille six cents dollars. Même les restaurateurs en ont ressenti les bienfaits !

Un peu plus tard, nous faisons venir à Mont-Laurier les Petits chanteurs du Bon Dieu, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. Des citoyens ont hébergé et nourri les membres de cette chorale. Nous avons eu droit à un concert le samedi soir et, le lendemain, à une grand-messe en la cathédrale, célébrée par Mgr Limoges. Ce dernier ne tarissait pas d'éloges sur le souci de la SSJB pour la culture, l'éducation, l'histoire !

Je suis demeuré président des SSJB régionale et locale jusqu'à mon départ de Mont-Laurier, en 1956.



Dumont à l'usine électrique de Mont-Laurier, en 1956. Source : P27 Fonds Alcide Boudreault.



L'expérience d'un membre

par André Ducharme

Laissez-moi vous partager...

...vous partager quelques souvenirs, faits et perceptions de la Société nationale. Mes premiers souvenirs remontent aux parades de la St-Jean sur la rue de la Madone à l'ombre des majestueux ormes. De chaque côté de la rue, les participants manifestent en agitant de petits drapeaux du Québec. Les habitués de la galerie du Château Laurier saluent à leur façon, c'est-à-dire en levant leur verre de bière. À l'adolescence, j'ai souvenir du Service d'entraide (assurance-vie) appelé Cercle des philanthropes à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, service facilement accessible financièrement aux familles moins fortunées.

Au début de la décennie 70, la Société se transforme. C'est l'abandon du Prêt d'honneur aux étudiants parce que récupéré par le gouvernement du Québec.

En tant que président du conseil d'administration, je m'implique dans les négociations pour la vente du service des assurances suite au décloisonnement des marchés des assurances. Ce mandat non prévu change radicalement la structure financière de la Société nationale. La transaction procure de substantielles liquidités mais, par ricochet, tarit sa principale source de revenus. Par quoi la remplacer ? Faut donc sortir de notre zone de confort et oser. « Osez », comme le dit Mgr Jean Levert au sommet socio-économique de 1992. « Osez rêver et après, choisissez les meilleures idées ». Oser des investissements rentables financièrement, d'autres moins. Dans tous les cas, ils exigeaient de moi une implication constante et continue. Mon adaptation à cette nouvelle réalité, bien qu'essentielle à la bonne gouvernance à la Société, ne se fait pas sans questionnement. Je conçois, d'une part, la nécessité d'assurer la pérennité financière de l'organisation par des activités lucratives et, d'autre part, de financer et maintenir les activités socio-politiques. J'appriivoise donc ce nouveau modèle d'affaires devenu forcément hybride. Selon les années, les administrateurs en poste mettent l'accent sur les dossiers de nature socio-politique ou économique. Au final, l'équilibre s'instaure. Tout le monde se rallie à la cause indépendantiste, les discussions s'élèvent au-dessus de la mêlée pour faire place à une approche consensuelle dans le processus de prise de décision.

Lorsque la Société se départit de ses actifs en 2014, ne conservant que l'Édifice Ludger-Duvernay, je me retire à titre d'administrateur laissant la place à la relève. La vente des actifs permet encore une fois à la Société d'engranger des liquidités. Je quitte donc dans des conditions similaires à celles qui prévalaient à mon arrivée : liquidités disponibles pour réaliser des projets, mais perte de sources de revenus. Après 35 ans au poste d'administrateur, je bouclais ainsi la boucle. Pas tout à fait. La question nationale demeure à l'état de projet, rien ne ravive la flamme.

Tout au long de ces trois décennies et demie, je côtoie des hommes et des femmes provenant des quatre coins du diocèse de Mont-Laurier. Je partage des points de vue sur le cheminement politique du Québec avec des personnes animées et passionnées par la préparation du Pays. L'occasion privilégiée pour échanger avec les collègues, sur un ton plus léger, demeure les soupers d'avant-réunion. Au menu, la convivialité où nous prenons des nouvelles des amis, des conjoints respectifs et occasionnellement des enfants.

La tenue des deux référendums suscite beaucoup d'effervescence et de fébrilité; les résultats déçoivent. Remettrons-nous une troisième fois sur le métier un projet inachevé ? La souveraineté du Québec, rêve ou réalité ? Je ne sais plus, je ne sais pas !

Laissez-moi vous raconter une histoire : Il était une fois au Pays du Québec...



Monique Lussier : un témoin

par Louis-Michel Noël

Monique Lussier, fille de Romain Lussier et Éveline Thibault, est un témoin privilégié de l'évolution de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Mont-Laurier vers la Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières. Elle y a travaillé pendant trois décennies.

Elle étudie à Saint-Jérôme, mais elle rêve de revenir chez elle, à Mont-Laurier. Son rêve va se réaliser. En 1963, elle a à peine 16 ans quand, fraîchement diplômée du *Business College* de Saint-Jérôme, elle trouve son premier emploi. Sa tante travaille à la Société Saint-Jean-Baptiste qui cherche une préposée pour leur assurance. Elle obtient l'emploi de préposée et, plus tard, elle devient commis-comptable. À l'époque, les bureaux sont situés au 725, rue Vaudreuil à Mont-Laurier, en face de la gare où elle va chercher les télégrammes.

Sa principale fonction est alors de faire fonctionner la formule d'assurance. À chaque décès d'un membre, un groupe de 1 500 membres est sollicité, chaque membre donnant un dollar. Puis, on remet 995\$ aux héritiers du défunt, 5\$ pour une messe et le 500\$ restant pour l'administration de la Société. Cela occasionne beaucoup de paperasse et de contacts avec les collecteurs. Chaque village a un responsable de la collection avec qui Mme Lussier est en contact. Son premier patron a été Guy Lefebvre et son dernier Denys Charbonneau. Quand elle quitte son poste en 1995, elle a 32 ans de service.

Monique Lussier a aussi tenu la comptabilité pour le Prêt d'honneur, ce service d'aide aux étudiants qui a permis à beaucoup de jeunes de poursuivre des études supérieures et dont certains sont devenus des personnes importantes de notre société.

Elle a connu les déménagements des locaux, d'abord dans l'édifice Félix Leclerc, puis dans le haut de l'ancienne Librairie Duval. Elle a quitté avant l'installation dans l'édifice Ludger-Duvernay. La Société nationale, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, aidait les organismes locaux en prêtant la salle de conférence pour leur réunion et en faisant des photocopies pour eux. Mme Lussier se souvient très bien du travail investi

dans le dossier du champ de tir, et de nombreux autres dossiers. On aidait les entreprises locales.

Le service d'assurance s'est modifié. C'est devenu La Québécoise vers 1975, puis un peu plus tard, tout fut transféré à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y avait moins de travail au bureau de Mont-Laurier. Tous ces changements se sont faits lentement, en même temps que les changements dans la société québécoise. Sans parler de l'arrivée de l'informatique qui a bien changé la façon de travailler. Au début, il y avait un aumônier qui siégeait au conseil d'administration, elle-même a siégé au CA comme représentante des employés. La diminution de travail entraînée par le changement de fonctionnement de l'assurance ne justifiant plus un temps plein au bureau, elle va donc aider à la Laiterie des Trois-Vallées, un bébé de la SNQ. Elle y travaillera à temps plein de 1995 jusqu'à sa retraite définitive en 1999.

Elle raconte que Denys Charbonneau, qui était alors animateur, a demandé leur avis aux employés avant de poser sa candidature au poste de directeur général. C'est pour montrer la merveilleuse ambiance de travail qui existait, dans le respect de chacun. C'était agréable de travailler avec ce groupe et après toutes ces années, elle revoit encore les gens avec lesquels elle travaillait.



Source : Journal *L'Élan*, novembre 1965.



D'hier à aujourd'hui

par Hugo Meilleur, directeur général de la SNQHR

En tant que nouveau directeur de la Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières, je me suis demandé ce que les administrateurs avaient comme vision pour l'avenir de la SNQ. Pour réaliser mon investigation, j'ai interrogé M. Richard Gagnon, le président actuel de la SNQ qui fait partie du conseil d'administration depuis plus de 30 ans. Par la suite, j'ai questionné le tout dernier entré au conseil, M. Nicolas Leduc-Lafantaisie. Sans dévoiler leurs âges, disons que l'un entrait en fonction pendant que l'autre venait tout juste de naître. Je suis donc face à deux générations complètement différentes ayant forcément des visions différentes.

L'appel à joindre les rangs

La première question fut évidemment de connaître leurs motivations à faire partie d'une organisation telle que la nôtre. Richard a pour sa part été invité par un ami à se présenter au poste de secrétaire-trésorier lors d'une assemblée générale annuelle, ce qui fut le début de son aventure parmi nous et en continuité avec son amour pour le Québec. En 2012, un groupe de jeunes souverainistes du Centre collégial de Mont-Laurier a fait appel à la SNQ pour une aide financière et ce fut une révélation pour un des jeunes du groupe, soit Nicolas, qui cherchait à faire de la politique autrement que dans un parti politique ou via un syndicat. Il joint les rangs quelques années plus tard. Nos deux confrères avaient trouvé leur façon de s'impliquer pour la société québécoise qui leur tenait tant à cœur.

Leur vision de la chose

Intrigué par leur motivation, j'ai voulu savoir comment ils perçoivent l'organisme. Tous deux m'ont immédiatement fait état des notes de noblesse que la SNQ avait acquises au cours de son histoire. L'influence sur la société québécoise est immense et elle a changé la vie de plusieurs personnes. « Nous étions de tous les combats » me dit Richard en me citant maintes actions politiques et économiques. Nous sommes à la racine de grands changements. Parler de changements veut aussi dire de s'adapter aux nouvelles réalités et façons de faire. La SNQ n'y fait pas exception et son conseil d'administration multigénérationnel force à remettre en question les principes et processus au sein de l'organisme. « On s'entend sur les buts, mais les moyens pour y arriver sont différents selon la génération », m'a confié Nicolas. De plus, toutes les coupures en ces temps d'austérité nous forcent à

changer nos manières de faire. Comme beaucoup d'organisations, nous devons allier dynamisme et expérience, stabilité et renouvellement, moyens financiers et ambition. Je citerais Richard qui compare les actions de l'époque à celles d'aujourd'hui : « C'est pareil, mais c'est normal que ce soit différent ! ».

Un futur à construire

À force de parler avec eux, j'ai fait le constat qu'ils ont une vision identique et qu'ils visent les mêmes buts malgré le fossé apparent de l'âge. La Société nationale va continuer à débattre des enjeux sur son territoire, à faire l'arbitre dans certains cas et à poser les actions qu'il faut pour remplir sa mission. Joindre la SNQ veut dire s'impliquer dans la société pour la faire avancer et répondre au besoin de sa population. Elle garde un rôle de sentinelle à la défense des québécoises et québécois et restera à l'avant-garde comme propulseur d'idées.



Deux membres du conseil d'administration actuel : Richard Gagnon, président et Nicolas Leduc-Lafantaisie, administrateur. La photo de M. Gagnon a été prise à ses débuts à la SNQ.

Ascendance de Liguori Lefebvre

par Louis-Michel Noël



Nicolas Lefebvre	St-Nicolas, Paris, Ile-de-France	Marie Josse
Nicolas-Gabriel Lefebvre	17 janvier 1689, Batiscan	Marie-Louise Duclos (François & Jeanne Cerisier)
Julien-Laurent Lefebvre	16 novembre 1734, Champlain	Jeanne-Suzanne Raux (Joseph François Raoult & Françoise Dubois)
Laurent Lefebvre	13 janvier 1777, Batiscan	Josephte Gervais (François-Marie & Marie-Rose Brouillet)
Laurent Lefebvre	7 février 1814, Batiscan	Marguerite Lariou Lafontaine (Toussaint-Augustin & Françoise Ayotte)
Urbain Lefebvre	19 janvier 1846, St-Stanislas, Champlain	Marguerite Cloutier (Joseph & Josephte Frigon)
Pierre Lefebvre	28 septembre 1880, Ste-Ursule, Maskinongé	Hermeline Picotte (Fabien & Émilie Lefrançois)
Ferdinand Lefebvre	21 janvier 1909, St-Joseph, Maskinongé	Lucianna-Marie Héroux (Joseph & Hermine Grenier)
Liguori Lefebvre 1912, Montréal 1985, Mont-Laurier	2 juin 1940, Mont-Laurier	Philiane Labelle (Oliva & Rose-Délina Emard)





Généalogie de Liguori Lefebvre

par Louis-Michel Noël

Ferdinand Lefebvre et Lucianna-Marie Héroux, mariés à Saint-Joseph-de-Maskinongé, s'installent à Montréal. Ferdinand est tailleur. Liguori, né en 1912, est le troisième des sept garçons. De santé fragile, il sera victime d'une péritonite qui mettra sa vie en danger, il devra recevoir des injections dans l'abdomen, il connaîtra aussi le sanatorium où il fera un séjour. Partout, on lui conseille d'aller vivre à l'air pur de la campagne à cause de ses poumons en mauvais état. C'est ce qui l'amène dans notre coin de pays.

Il arrive à Mont-Laurier seul et sans métier. Il a 28 ans. Un parent, Épiphan Pilote, pratique déjà le métier de barbier et le prend sous son aile pour lui enseigner le métier. Liguori Lefebvre exercera son métier de barbier pendant 35 ans. Beaucoup se souviendront de son salon de barbier, rue de La Madone, accolé au magasin Légaré. À cette époque, le salon de barbier était, comme la taverne, le lieu où circulaient les nouvelles et les potins.

Le 2 juin 1940, il épouse Philiane Labelle, de sept ans sa cadette, qui est originaire de Val-Barrette. Ils auront cinq enfants. Elle tient une maison de chambres et cuisine des repas pour les travailleurs de passage. Le couple occupe la maison Léonard Moncion, au coin des rues Chapleau et Carillon, où se trouve aujourd'hui La Griffes d'Alpha. Michel Adrien, à son arrivée à Mont-Laurier, y prenait ses repas. Il y avait fréquemment une douzaine de personnes pour le repas du midi. Fervent catholique, Liguori sera placier à la cathédrale, il passera la quête aux messes. Ses enfants diront qu'il passait tous les dimanches avant-midi à l'église. Il recevra d'ailleurs la médaille Bene Merentis pour sa contribution à l'Église. Quand il revenait vers 11h30, il apportait le journal pour lire les bandes dessinées dont les enfants se régalaient et il chantait avec les enfants en attendant le repas. Il sera aussi très actif dans le mouvement Lacordaire et chez les Chevaliers de Colomb. Il a même organisé des retraites fermées.

Ardent partisan de l'Union nationale dans sa jeunesse, il deviendra péquiste plus tard. On le verra souvent en compagnie du ministre Fernand Lafontaine. Il vendra des abonnements au journal Le Flambeau. Il vendait des cartes de membre et l'assurance de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les gens qui l'ont côtoyé s'accordent pour dire qu'il était un super vendeur. Mme Monique Lussier qui le recevait au bureau de la Société raconte qu'il y avait souvent des cheveux avec les documents qu'il rapportait. Son salon servait de bureau de collection.



M. Liguori Lefebvre (au premier plan) lors d'une réunion.

Quand il prendra sa retraite comme barbier, il sera magasinier dans les locaux de la voirie. Il apprendra à conduire à l'âge de 52 ans. Ses proches s'entendent pour dire qu'il n'était pas un grand conducteur automobile, même que son épouse n'aimait pas monter en auto avec lui. Il donnera même aux jeunes des cours de conduite préventive.

Il vendait des *gratteux* de Loto-Québec dans un circuit établi et il possédait une clientèle fidèle. Cet homme était un vendeur-né. Vers la fin de sa vie, amaigri par un cancer de l'intestin, il continue sa tournée auprès de ses clients. La maladie l'emporte le 23 novembre 1985.



La SNQ ou les versements multiples

par Benoit Bourbeau

Qui ne s'est pas déjà demandé quoi faire avec ses papiers et photos une fois que ceux-ci sont devenus des souvenirs? Plusieurs décident, avec raison, de les donner à leur société d'histoire. C'est le cas autant des personnes physiques que des personnes morales. En effet, selon la théorie archivistique, un fonds d'archives est l'ensemble des documents créés ou reçus par une personne au cours de son existence. Qui dit personne peut dire autant personne physique que personne morale. Dans cette optique, la Société nationale des Québécoises et des Québécois (SNQ) est une personne morale et possède son propre fonds d'archives. Il est d'ailleurs disponible pour consultation à la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides.

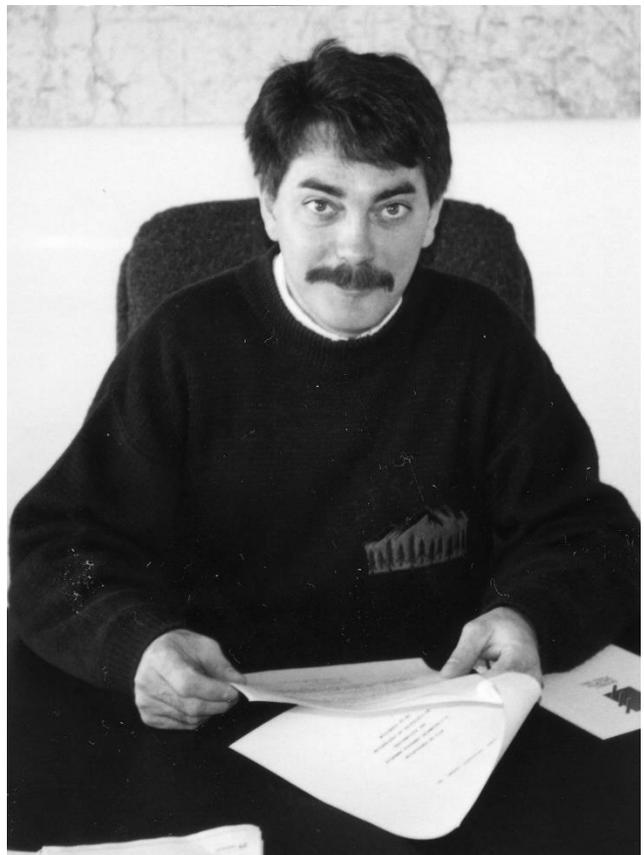
Habituellement, les organisations créent plus de documents que les individus, ce qui nécessite beaucoup d'espace, donc des coûts d'entreposage élevés. Il arrive donc fréquemment que ces organisations donnent leurs documents à notre Société à chaque 10, 15 ou 20 ans. Des versements multiples posent toutefois des défis particuliers aux archivistes.

En effet, un fonds d'archives est constitué de séries et de sous-séries représentant les fonctions et activités d'une organisation. C'est l'organisation des documents en séries qui permet d'en faciliter la consultation et de faire que chaque chemise dans une boîte traite d'un sujet relativement similaire à la chemise précédente et à la chemise suivante. Ainsi, en pratique, dans une boîte, la série 2 succède à la série 1 et ainsi de suite. Mais alors que faire quand il faut ajouter des documents à une série déjà existante? L'idéal serait de les ajouter directement dans la même boîte, sauf que la boîte 216 contient un fonds différent de la boîte 215 qui, elle, est pleine et contient le fonds auquel il faut ajouter les documents!

Nous devons donc créer la boîte 330 et y insérer tous les documents du nouveau versement. Nous reprendrons donc les numéros des séries existantes et nous allons y ajouter les nouveaux dossiers dans l'ordre voulu. Inutile de dire que nous aurons besoin d'une base de données pour repérer ces documents dans les boîtes où ils se trouvent.

Face aux difficultés particulières dans de tels cas, les ordinateurs offrent des possibilités énormes aux archivistes en permettant la numérisation de fonds entiers et leur stockage dans des répertoires qui, eux,

seront dans l'ordre voulu. Ainsi, les chercheurs pourront consulter toutes les séries documentaires dans l'ordre logique des activités qu'elles représentent. De plus, la numérisation de tous ces documents permettra leur consultation sans en manipuler l'original, qui est d'ailleurs souvent assez fragile.



Le fonds de la SNQ a été donné à la SHGHL par M. Denys Charbonneau en avril 1998. M. Charbonneau a été directeur général de la SNQ des Hautes-Rivières de 1971 à 2013.



DENIS LEDUC

939, boul. A.-Paquette, bureau 35
Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1

Téléphone : (819) 623-5665
Télécopieur : (819) 623-4234
Courriel : leclair@tlb.sympatico.ca



LES MEUBLES MONT-LAURIER

580, rue Hébert
Mont-Laurier (Qc) J9L 2X2
Tél. : 819 623-1115
Télec. : 819 623-2552
info@accentmml.com



Nathalie Dallaire

Co-Propriétaire
ndallaire@homehardwaremontlaurier.com

Home
Hardware
Mont-Laurier
939, boul.
A.-Paquette
local 34
Mont-Laurier
(Québec)
J9L 3J1

Tél 819 623 1110

Télec 819 623 6165

Store #2442-8



Jocelyne Lafrenière, Propriétaire

939, boul. A.-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1
Tél. : 819 623-6090 • Téléc. : 819 623-9641



Les Leurres LP

MARCHEURS DE FOND • TÊTES PLOMBÉES
LEURRES SOUPLES • HARNAIS ET ENCORE PLUS...

Pascal Lalonde
819 623-2727
plalonde@chezlp.com

598, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier J9L 1L4 www.chezlp.com

GARAGE BLAIS ET FILS



PNEUS PRESTIGE
PNEUS ET MÉCANIQUE



AUTOPRO

PNEUS • ALIGNEMENT • MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1092, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier 819 623-1707
www.garageblaisetfils.com Sans frais: 1 877 841-1707



Dre France Lee
Dr Pierre-Marc Deslongchamps
Dre Amélie St-Jean
Optométristes

497, rue du Pont
Mont-Laurier (Qc) J9L 3K2
iris201@iris.ca
819 623.2363



N. Cloutier, P. Sigouin
P. Pelletier
Pharmaciens-propriétaires

321, boul. A.-Paquette
Mont-Laurier (QC)
J9L 1K4
T 819 623-3311
F 819 623-1211

Lun. à vend.
8h30 à 20h
Samedi
8h30 à 17h
Dimanche
Fermé

membre affilié à
Proxim



Services professionnels
et confidentiels
COLUMBARIUM - CONSULTATIONS
PRÉ-ARRANGEMENTS

Rémi Blais, directeur de funérailles

680, rue de la Madone,
Mont-Laurier (Québec) J9L 1S9
Tél.: 819-623-3751
Télec.: 819-623-6576

Succ.: 456, 12e Avenue
Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0
Tél.: 819-587-3169
Télec.: 819-587-2084

Courriel : info@salonouellette.com
www.salonouellette.com



Sylvain Pagé
Député de Labelle

488, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec)
J9L 2W2
Téléphone : **819 623-1277**
Télécopieur : 819 623-6838



Mont-Laurier

*d'un
naturel
accueillant*

Ville de Mont-Laurier
300, boul. Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec)

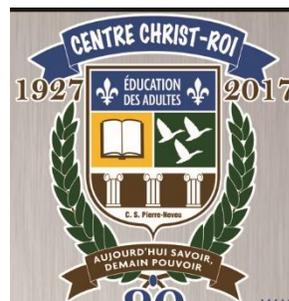


Le 21 janvier 1948, peu avant 15 h, le fleurdelisé flottait pour la première fois sur la tour du parlement. Ce drapeau devint rapidement un puissant symbole d'appartenance au Québec.

Vive le Québec, vive son drapeau !

 SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES
ET QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES

www.mnq.qc.ca



Vas-y, change ta vie!

545, rue du Pont
Mont-Laurier

 819 623-1266

www.centrechristroi.qc.ca

FORMATION = MEILLEUR EMPLOI = QUALITÉ DE VIE

Club express  **Papeterie des Hautes-Rivières inc.**

Jacinthe Ouimet
Propriétaire

T. (819) 623-1817
F. (819) 623-7818
papeteriehr@tlb.sympatico.ca

532, de la Madone | Mont-Laurier QC | J9L 1S5